Hommage : La véritable stature du général Louis Rivet (1883-1958)

Category: 1935-1940,1940-1942,1942-1945,2020-2030,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Hommages et discours,Renseignement
14 juillet 2025

Le général André Rivet est méconnu des Français alors qu'il fut l'un des hommes les mieux renseignés en France avant et pendant la Seconde Guerre mondiale. L'AASSDN estime de son devoir de faire découvrir celui qui a fait preuve des plus hautes valeurs morales et intellectuelles pendant près d'une décennie à la tête des services spéciaux français.

L'homme

Louis Rivet nait le 3 janvier 1883, à Montalieu-Vercieu, dans l'Isère, à mi-chemin entre Lyon et le lac du Bourget. Son père est menuisier. Il travaille trois ans avec lui avant de choisir la carrière militaire. Il s'engage en 1903 au 140e régiment d'infanterie à Grenoble. Il est nommé sergent en 1905, puis rejoint l'École d'infanterie de Saint-Maixent en 1908, dont il sort sous-lieutenant en 1909.

Il est affecté au 30e régiment d’infanterie, passe lieutenant en 1911, puis est affecté au 2e régiment de tirailleurs algériens fin mars Il prend part à la bataille des Frontières avec la fameuse Division marocaine, et est grièvement blessé au combat le 24 août 1914 à Florennes (Belgique). Il est cité à l’ordre de l’Armée.

Lire la suite dans le document ci-dessous :

Louis RivetTélécharger

Le nouveau bulletin de l’AASSDN est disponible (N°271)

Category: 2020-2030
14 juillet 2025

Le Bulletin de l'AASSDN du mois de Juin est en vente dans la boutique au prix de 10€ (hors frais d'envoi)

Voir la boutique en ligne

Sommaire n°271 – Juin 2025 :

Editorial
Se développer est un devoir
Alain Juillet – p.3

Mémoire vivante
Honneur et patrie : Le général Louis Rivet
Hubert Britsch – p.6

Le renseignement en 3 clips
Textes de Marie Gatard et Bernard Edinger (+) – p.11

Communauté du renseignement
Douane française : des saisies record dans la lutte contre les trafics
DNRED – p.16

Une expérience de renseignement en ex-Yougoslavie : Le Bureau Info du Commandement du Contingent Français (CCFR) en 1995
Quentin Deurbergue – p.18

Souveraineté nationale
LPM : de la construction budgétaire à l'exécution budgétaire
Jacques Héliot – p.22

IRIS : tout savoir sur cette nouvelle constellation européenne
Jean-Pierre Diris – p.26

Rachat de LMB Aerospace : pourquoi il faut dire non
Jacques Héliot – p.29

Culture :

Stratégique
Birmanie : une guerre civile ignorée et un peuple en quête de liberté
Claude Jaeck – p.32

Historique
Les aléas de la relation transatlantique
Claude Franc – p.38

Patrick Leigh Fermor : « Entre Indiana Jones, James Bond et Graham Greene »
Alain Meininger – p.43

Technologique
Bombe A, bombe H, bombe « dopée »… de quoi parle-t-on ?
Pierre Vallée – p.47

Cryptographie : comment se protéger à l'ère quantique ?
Christophe Gaie – Jean Langlois-Berthelot – p.50

Politique
Le politique et le soldat
Capitaine de Gaulle – p.53

La capacité des conseillers
Cardinal de Richelieu – p.54

Livres et revues

Dossier désinformation – p.59

Les articles publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

1935-1940 : Les services spéciaux face à la montée des périls

Category: 1935-1940,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Colonel Paul Paillole,Comment fonctionne un service de contre-espionnage ?,Comment fonctionne un SR (service de renseignement) ?,Comment les Services Spéciaux français étaitent-ils organisés ?,Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Guy Schlesser,Général Louis Rivet,Livres et publications,Renseignement,Services allemands,Services français,SR Guerre (Kleber)
14 juillet 2025

Photo : général Louis Rivet, chef du contre-espionnage et des services de renseignement (1936-1944)

1er extrait de la série : "Retour sur les heurs et malheurs du service de renseignement de l'armée avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale"

Au milieu des années 1930, le Service de Renseignement (SR) existe depuis un peu plus de soixante ans(1). Créé sur une base minimale et doté de moyens dérisoires(2) au lendemain de la guerre de 1870(3), il s'est étoffé au fil du temps. D'une part à la faveur de la première Guerre Mondiale. D'autre part à la suite des recommandations contenues dans les rapports présentés en 1932 et 1933 par le **colonel Lainey**(4), lequel avait plaidé, à juste raison, pour un renforcement du réseau des postes déployés aux frontières (ce qui débouchera, entre autres, sur la création du Bureau d'Études du Nord-Est à Lille) et pour un effort plus marqué dans le domaine des moyens techniques.

Au moment où le **colonel Rivet** en prend le commandement au mois de juin 1936 (c'est-à-dire à
peine trois mois après le choc majeur qu'a été l'occupation de la Rhénanie), le SR/SCR peut être caractérisé sur les bases suivantes :

1. C'est une institution de caractère militaire et, plus précisément, une composante de l'État-Major, chargée tout à la fois de collecter un maximum de renseignements à l'étranger(5) et de contrecarrer les entreprises d'espionnage, quelle qu'en soit la nature et d'où qu'elles viennent. Ce qui apparaît a priori comme une évidence n'en mérite pas moins d'être précisé. D'une part parce que le SR/SCR n'est qu'un des acteurs du

renseignement (qu'il partage avec le SR/Marine et, à partir de 1938, avec le SR Intercolonial) et du contre-espionnage (l'ensemble des procédures étant diligentées et gérées par la Surveillance du Territoire). Ensuite parce qu'il ne rapporte qu'à la hiérarchie militaire (soit directement, soit par le biais du 2e Bureau) et n'est que rarement en contact avec l'échelon politique, sauf à ce que l'échelon politique le sollicite directement(6).

2. C'est une institution dont les moyens sont comptés, pour ne pas dire contraints, qu'il s'agisse de ses moyens en personnel(7), de ses moyens financiers(8) ou de ses moyens techniques(9). Comme c'est souvent le cas dans l'institution militaire, a fortiori dans le milieu du renseignement, les cadres sont recrutés par cooptation(10). Il n'est pas rare qu'ils y fassent l'essentiel de leur carrière(11) ou qu'ils y reviennent après y avoir servi(12).
3. C'est une institution dont l'image et la réputation ont été durablement et profondément ternies par l'**affaire Dreyfus**, et ce à double titre. D'abord dans l'opinion publique, comme on le constatera lorsqu'une campagne de Presse sera lancée après l'arrestation de l'intendant Frogé, convaincu d'espionnage et condamné en 1935 à cinq ans de prison, c'est-à-dire au maximum de la peine applicable à l'époque(13). Ensuite, ce qui est plus surprenant, au moins a priori, dans l'institution militaire elle-même, car le fait de passer ou d'être passé par le SR/SCR n'est considéré ni comme valorisant, ni comme « porteur » dans une carrière d'officier. Le fait qu'aucun de ceux qui l'ont commandé n'ait dépassé le grade de colonel (à l'exception de Louis Rivet qui n'a accédé au grade d'officier général que lors de son départ en retraite et à la demande insistante de Jacques Soustelle) n'est pas le fait du hasard.
4. Loin de vivre en vase clos et d'être un « électron libre » dans le système administratif, le SR/SCR doit, par la force des choses, travailler et « cohabiter » avec un certain nombre de partenaires autres que l'État-Major(14) et les services du ministère de la Guerre. Pour autant que les archives permettent d'en juger, les rapports avec les services du ministère de l'Intérieur (Direction Générale de la Sûreté Nationale, Surveillance du Territoire, 5e Section des Renseignements Généraux de la Préfecture de Police) et avec ceux du ministère de la Justice, où le SR/SCR dispose d'un correspondant privilégié et d'un relais efficace en la personne d'**Henry Corvisy**(15), peuvent être qualifiés d'apaisés, à défaut d'être pleinement harmonieux (notamment parce que la compétence des juridictions civiles à traiter les affaires d'espionnage est considérée comme approximative et les peines qu'elles prononcent comme insuffisantes par construction).

À l'inverse, les rapports avec les services du ministère des Affaires étrangères ont été le plus souvent conflictuels, pour ne pas dire tendus. D'une part parce qu'ils se sont opposés autant qu'ils l'ont pu à la nomination d'agents opérant sous couverture diplomatique, y compris dans des cas où elle était pleinement justifiée(16). D'autre part parce que, comme une bonne partie de l'administration et de la classe politique, ils n'ont compris que partiellement et tardivement ce qu'impliquait la lutte contre les entreprises de l'Axe, que ce soit sur le terrain de l'espionnage ou sur celui de la propagande(17). Ils persisteront à s'opposer jusqu'au mois de juin 1939 à l'expulsion d'**Otto Abetz**, organisateur et plaque tournante de la propagande du Reich en France(18). Après la déclaration de guerre, ils s'opposeront également à la fermeture des consulats italiens dans la zone des Armées alors qu'ils étaient communément utilisés par

l'Abwehr pour collecter un maximum de renseignements d'ordre militaire, motif pris de ce qu'il ne faut ni « jeter Mussolini dans les bras d'Hitler » (dans un contexte où le Pacte d'Acier avait été signé au mois de mai 1939), ni le pousser à déclarer la guerre à la France » (ce qu'il fera, en tout état de cause, au début du mois de juin 1940). « Le SR dut combattre deux adversaires principaux : le contre-espionnage allemand et le ministère des Affaires étrangères. Des deux, ce fut le second qui entrava le plus efficacement notre action », écrira après la signature de l'armistice le commandant Navarre (qui avait passé les années 1937 à 1940 à la section « Allemagne » du SR)(19).

Si surprenant que cela puisse paraître aujourd'hui, il n'y a pas de branche « Action » au SR/SCR, à l'inverse de ce qu'on observe à l'époque en Grande-Bretagne par exemple(20). La section MG (pour Matériel de Guerre) du 5e Bureau (qui regroupe depuis la déclaration de guerre le 2e Bureau et le SR/SCR) ne commencera à s'intéresser au sabotage que dans les derniers mois de l'année 1939(21). Aucune des opérations envisagées en liaison plus ou moins étroite avec l'allié britannique (l'obstruction du Danube notamment) ne débouchera sur quoi que ce soit. Il faudra attendre les premiers mois de l'année 1943 pour que le commandant Lejeune soit chargé de jeter les bases d'un service « Action » à la DSR-SM(22), mission dont l'objet même devint caduc après la création de la DGSS(23) à la fin du mois de novembre 1943 et, plus encore, après la fusion effective du BCRA et de la DSR-SM à la fin du mois d'avril 1944.

2) Les caractéristiques du SR/SCR et celles de son environnement institutionnel étant posées, reste à savoir si, dans quelle mesure et comment il s'est acquitté de ses missions tout au long des années 1930. Schématiquement parlant, elles sont au nombre de trois :
– **La connaissance, l'analyse et le suivi** du ou des dispositifs mis en place par le ou les pays considérés comme des « adversaires potentiels », l'Allemagne et l'Italie en tout premier lieu.
– **La lutte contre l'espionnage**, quelles qu'en soient la nature et l'origine.
– **L'identification, le signalement, le suivi et la surveillance** de ceux qui sont susceptibles d'être considérés comme « suspects au point de vue national » (suivant la terminologie communément utilisée à l'époque).

2.1) S'agissant de la connaissance, de l'analyse et du suivi actualisé des dispositifs mis en place par les pays considérés comme des « adversaires potentiels » (Allemagne, Italie), le dépouillement des archives(24) ne laisse que peu de place au doute et ne permet pas ou quasiment pas d'instruire le procès du SR/SCR. D'abord parce que les documents disponibles montrent qu'il a compris et analysé, dès avant l'accession d'Hitler au pouvoir, l'objectif poursuivi par l'Allemagne à la fois sur le plan politique et sur le plan militaire, c'est-à-dire vider le Traité de Versailles de sa substance(25).

Ensuite parce qu'il a rapidement mis à jour et à peu près parfaitement suivi les efforts déployés par l'Allemagne dans la première moitié des années 1930 pour contourner les clauses militaires du Traité de Versailles et pour renforcer aussi discrètement que possible à la fois les effectifs et l'équipement de la Reichswehr(26). Enfin parce que les sources de tous ordres dont le SR/SCR disposait, y compris et surtout en Allemagne(27), lui ont permis d'informer le commandement et l'échelon politique de la décision prise par Hitler de rétablir le service militaire obligatoire au mois de mars 1935, d'occuper la zone démilitarisée de la Rhénanie au

mois de mars 1936, de sceller la mort de la Tchécoslovaquie en tant qu'État indépendant au mois de septembre 1938, d'occuper la Bohème-Moravie au mois de mars 1939 et d'envahir la Pologne au mois de septembre 1939.

Les sources disponibles ne permettent manifestement pas de reprocher au SR/SCR de n'avoir pas transmis en temps et heure au commandement et à l'échelon politique les informations nécessaires pour apprécier à la fois les intentions d'Hitler et les conséquences qu'elles étaient susceptibles d'avoir dans l'hypothèse où il déciderait de les mettre à exécution, ce qui, à lire les notes rédigées à l'époque, était présenté comme plus que probable. La question qui reste posée est de savoir pourquoi l'un et l'autre ont fait le choix soit de minimiser, soit de mettre en doute, soit d'ignorer purement et simplement les informations et les analyses dont ils disposaient pour en venir in fine à ne pas les exploiter. Est-ce parce qu'ils parce qu'ils ne le jugeaient pas nécessaire (ce qui semble être le cas au mois de mars 1935 et, plus encore, au mois de mars 1936) ou parce qu'ils estimaient ne pas ou ne plus en avoir les moyens, militaires notamment (ce qui est le sentiment dominant avant les accords de Munich) ?

S'agissant de la connaissance, de l'analyse et du suivi régulier du dispositif déployé par l'Allemagne face à la France, l'appréciation qu'il est possible d'en faire, a posteriori et sur la base des archives disponibles, permet de les considérer à tout le moins comme « globalement positives ». On constate, y compris en fin de période, un écart entre les données produites par le SR/ SCR et la réalité telle qu'on la connaît aujourd'hui(28). Ce n'est pas surprenant. D'abord parce que l'exercice ne relève évidemment pas de la science exacte. Ensuite parce que l'accès à l'information était « verrouillé » dans l'Allemagne de l'époque, a fortiori quand elle portait sur un sujet plus que « sensible », ce qui contraignait ceux qui travaillaient sur le potentiel militaire du Reich soit à des approximations, soit à des extrapolations. Enfin parce que, si relative que puisse paraître la précision et/ou la fiabilité des données produites sur tel ou tel point à un moment donné du temps, il reste que le SR/SCR a correctement appréhendé et actualisé à intervalle régulier le dispositif déployé par l'Allemagne bien avant la déclaration de guerre(29) et que le rapport des forces dans le domaine aérien n'a cessé de pencher de plus en plus nettement en faveur du Reich au fil des années, que ce soit quantitativement ou qualitativement(30).

Loin d'être limité à l'ordre de bataille allemand, le SR/SCR a évidemment fait le même travail sur le dispositif italien, notamment à partir de la seconde moitié de l'année 1938. Il a été, pour l'essentiel, le fait du poste de Marseille(31) et de ses annexes, celles de Nice, de Chambéry et d'Annemasse en tout premier lieu.

La lutte contre l'espionnage a été une des missions essentielles du SR/SCR dans la seconde moitié des années 1930. Elle a pris une importance croissante au fil des années. D'une part parce que la perception de la menace que représentent les ingérences étrangères, celles de l'Allemagne et de l'Italie en tout premier lieu, est beaucoup plus aiguë en fin de période qu'en début de période. D'autre part parce que les instruments utilisés et les moyens déployés pour lutter contre l'espionnage ont sensiblement évolué sur la période considérée.

Les textes permettant de réprimer l'espionnage ont changé du tout au tout. À la loi du 18 avril 1886, qui était communément considérée comme inopérante(32) et dont l'application avait été de jure suspendue pendant la Première Guerre mondiale(33), va succéder, non sans mal(34), la

loi du 26 janvier 1934. Même si elle comble à tout le moins une partie des lacunes dont souffrait la loi du 18 avril 1886, elle ne règle qu'une partie des problèmes posés. D'une part parce que l'espionnage reste considéré comme un délit (au lieu d'être considéré comme un crime, comme il l'est en Allemagne). D'autre part parce que la peine applicable en matière d'espionnage est limitée à cinq ans de prison alors même que l'espionnage est passible de la peine de mort en Allemagne(35). Il n'en reste pas moins que le nombre des prévenus soupçonnés d'espionnage augmente fortement, passant de 18 par an en moyenne entre 1930 et 1933 à 95 en 1934 et 141 en 1935(36).

D'abord parce que le décret-loi du 30 octobre 1935 va donner compétence aux tribunaux militaires pour statuer à tout le moins sur une partie des dossiers d'espionnage et leur donner la faculté de prononcer des peines supérieures à cinq ans de prison. Ensuite parce que le décret-loi du 17 juin 1938 étend la compétence des tribunaux militaires à l'ensemble des dossiers d'espionnage et fait de l'espionnage un crime de droit commun, justiciable des travaux forcés et de la peine de mort. Enfin parce que le décret-loi du 29 juillet 1939 va définir et détailler les actes considérés comme relevant de l'espionnage, tous étant passibles de la peine de mort, que ce soit en temps de guerre (ce qui avait été le cas entre 1914 et 1918) ou en temps de paix(37).

Dans le même temps, les moyens consacrés à la lutte contre l'espionnage vont être à la fois « professionnalisés » et renforcés. C'est moins, voire beaucoup moins, vrai pour la SCR(38) que pour l'instance chargée de diligenter les enquêtes et les procédures, c'est à dire la Sûreté Nationale. Alors que la lutte contre l'espionnage n'était qu'une des missions confiées à 136 « commissaires spéciaux » de la Sûreté, les choses changent du tout au tout au milieu des années 1930.

D'abord parce que le ministère de l'Intérieur va créer au mois d'avril 1934 un service spécialisé dans la lutte contre l'espionnage(39), n'ayant pas de comptes à rendre au corps préfectoral et rattaché au Contrôle Général de la Surveillance du Territoire(40). Ensuite parce que l'organisation même de la Surveillance du Territoire est progressivement rationalisée, notamment par rapport à celle des Armées(41). Enfin parce que ses effectifs vont sensiblement augmenter, passant d'une trentaine de fonctionnaires au milieu des années 1930 à une centaine de fonctionnaires à la veille de la déclaration de guerre(42).

2.2.3) La perception croissante de l'ampleur prise ou susceptible de l'être par les ingérences de l'Axe, le durcissement de l'arsenal répressif et le renforcement marqué des moyens dévolus à la Surveillance du Territoire(43) vont rapidement produire des résultats. D'une part parce que les peines prononcées à partir de 1936, pour une bonne part par les tribunaux militaires, sont sensiblement plus lourdes qu'elles ne l'étaient dans la première moitié des années 1930(44). D'autre part parce que le nombre des arrestations augmente dans des proportions significatives(45). D'après le décompte opéré par la SCR sur la base des comptes-rendus qui lui sont adressés au jour le jour, leur nombre serait passé de 45 en 1935 à 97 en 1936, 153 en 1937, 274 en 1938 et 494 sur les huit premiers mois de l'année 1939. Il va « exploser » après l'ouverture des hostilités et la déclaration de l'état de siège, lequel a – entre autres – pour conséquence de transférer les pouvoirs de police à l'autorité militaire. On compte 221 arrestations pendant les quatre derniers mois de l'année 1939(46) et 1251 sur l'ensemble de l'année 1940, la plupart d'entre elles intervenant avant la signature de l'armistice.

Si spectaculaires qu'ils puissent paraître, les chiffres précités et, plus encore, l'évolution dont ils témoignent méritent d'être nuancés. D'abord parce que toutes les arrestations ne débouchent ni sur un ordre d'informer, ni sur une condamnation, une partie d'entre elles se soldant soit par un acquittement, soit par un non-lieu. Ensuite parce qu'une fraction non négligeable de ceux qui sont arrêtés pour espionnage à partir de l'été 1939 ne seront jamais jugés, beaucoup profitant de l'exode pour s'évader. Enfin parce qu'une partie de ceux qui ont été jugés, condamnés pour espionnage et incarcérés seront libérés juste avant ou juste après l'armistice par l'occupant ou sous la pression de l'occupant(47).

L'identification, le signalement et, le cas échéant, la surveillance ou le suivi de ceux qui sont, à tort ou à raison, soupçonnés d'être « suspects au point de vue national » constituent le quotidien du SR/SCR et de ses postes en région. Les renseignements et les demandes d'enquête(48) qui les concernent représentent une fraction plus que significative des courriers et, d'une façon générale, des dossiers contenus dans les cartons de la série 7 NN(49).

On peut les caractériser comme suit :

2.3.1) Ils couvrent **un spectre très large de personnes physiques et morales**, qu'elles soient de nationalité française ou, ce qui est fréquent, de nationalité étrangère. La qualité des renseignements qu'ils contiennent est pour le moins inégale. Elle peut être considérée comme bonne, voire plus, notamment quand les renseignements donnés sont de première main et quand ils proviennent d'interceptions « techniques »(50) ou, à l'inverse, « approximative », voire à ce point faible qu'on peut les assimiler à des ragots. Une partie non négligeable des enquêtes demandées par le SR/SCR montre que les renseignements invoqués pour justifier la saisine des services de police sont soit empreints de malveillance, soit à peu près dénués de tout fondement(51).

2.3.2) Ils montrent que le SR/SCR a une conception pour le moins « extensive » de sa mission. Loin de se borner à identifier et surveiller les individus, les associations et les mouvements susceptibles de porter préjudice soit à la sûreté extérieure de l'État, soit à l'intérêt supérieur de la Défense Nationale, a fortiori quand ils sont originaires des puissances de l'Axe(52) ou quand ils en sont proches à un titre ou à un autre(53), le SR/SCR travaille, pour ainsi dire, « tous azimuts », surveillant tout à la fois les mouvements autonomistes, en particulier en Alsace(54), les mouvements qui militent soit contre le statu quo, soit pour l'accession à l'indépendance en AFN(55) et, d'une façon plus générale, tous ceux dont le « profil », les convictions et l'activité sont considérés comme une menace, au moins potentielle. On y trouve pêle-mêle des cercles et des personnalités classées soit à l'extrême gauche, soit à l'extrême droite, les premiers étant soumis à surveillance car considérés comme proches de l'URSS ou de la mouvance « radicale de la République espagnole et les seconds l'étant car considérés comme proches de l'Allemagne et/ou de l'Italie. Font, indifféremment et entre autres, l'objet d'une attention, pour ne pas dire d'une vigilance, particulière le PCF et ses dirigeants les plus en vue(56), **Marceau Pivert**, leader de la tendance « Gauche Révolutionnaire » de la SFIO et jugé proche du POUM(57), **Marcel Bucard** (fondateur et principal dirigeant du « Mouvement Franciste »), **François Coty** (fondateur en 1933 de « Solidarité Française ») ou **Eugène Deloncle**, fondateur de l'OSARN, plus connue sous le nom de CSAR(58). Sans revenir sur les responsabilités qui reviennent au SR/SCR dans la gestion du Carnet B(59), le contrôle des établissements travaillant ou susceptibles de travailler pour le compte de la Défense

Nationale(60) ou la surveillance de la main-d'œuvre étrangère, notamment celle qui est employée sur les chantiers de la ligne Maginot(61) ou dans les familles d'officiers, en particulier quand elles vivent à l'étranger, les sources disponibles montrent que le champ d'action du SR/SCR est ou devient tel au fil du temps qu'il finit par déborder le terrain technique pour prendre un caractère beaucoup plus large, pour ne pas dire un caractère « global »(62).

Si constants et réels qu'ils aient pu être(63), la vigilance et le suivi mis en place, à plus ou moins juste titre suivant les cas, par le SR/SCR n'en ont pas moins rencontré une limite importante, au demeurant ressentie et reconnue par ses chefs, le **général Schlesser** notamment(64). Elle porte sur les problèmes rencontrés pour contrecarrer la propagande du Reich et l'influence qu'elle pouvait avoir sur toute une partie de la société française, en particulier par le biais de la Presse, un certain nombre de titres étant d'autant plus enclins à la complaisance (pour ne pas dire plus) qu'ils étaient, directement ou indirectement, soutenus, financièrement parlant, soit par l'ambassade d'Allemagne à Paris, soit par Berlin. Rien n'avait préparé les cadres du SR/SCR (qui s'interdisaient, sauf exception, toute forme de contact avec la Presse) à combattre ce qu'on appellerait aujourd'hui une « diplomatie d'influence » et, plus encore, à en prévenir les effets. Ils ont manifestement eu le sentiment d'être confrontés à un phénomène qu'ils ne connaissaient pas ou peu et qu'ils n'avaient pas les moyens de maîtriser si peu que ce soit. Le fait qu'ils se soient de plus en plus intéressés à la Presse, à son financement et aux rapports qu'un certain nombre de journalistes entretenaient avec les puissances de l'Axe, l'Allemagne en tout premier lieu, à partir de la seconde moitié des années 1930 n'est pas le fait du hasard et doit être interprété comme un signe des temps. Il faudra attendre les mois précédant la déclaration de guerre pour qu'ils commencent à récolter les fruits de leur travail et à enregistrer des succès tangibles sur ce terrain, comme l'attestent l'expulsion d'**Otto Abetz** (obtenue, non sans mal, à la fin du mois de juin 1939 sur arbitrage d'Édouard Daladier), l'arrestation pour espionnage d'**Heinrich Baron**, journaliste accrédité à Paris et, plus encore, les poursuites engagées au mois de juillet 1939 contre **Aloïs Aubin**, journaliste au Temps, et Julien Poirier, journaliste au Figaro, qui opéraient l'un et l'autre, moyennant rétribution, pour le compte d'un réseau constitué et dirigé par la **baronne von Einem**(65).

Au début de l'année 1940, le SR/SCR peut légitimement avoir le sentiment du devoir accompli, que ce soit dans le domaine de l'acquisition du renseignement ou dans celui du contre-espionnage. Il a aussi, davantage encore peut-être, le sentiment d'être ou d'avoir été « une voix qui crie dans le désert », les informations et les analyses qu'il n'a cessé d'adresser au commandement et, dans une moindre mesure, à l'échelon politique ayant été, à tout le moins jusqu'aux derniers mois de l'année 1938, largement ignorées, **Édouard Daladier** n'étant guère qu'une exception à cet égard. Ses chefs et l'essentiel de ses cadres, à commencer par ceux qui travaillent ou qui ont travaillé à la section « Allemagne » du SR et à celle de la SCR, en sont d'autant plus à la fois amers et inquiets qu'ils savent ce qu'est réellement le rapport des forces entre la France et l'Allemagne(66).

Dans le témoignage oral qu'il a laissé au Service Historique de la Défense(67), le **colonel Paillole** (qui était à la fin des années 1930 l'adjoint du lieutenant-colonel Schlesser à la SCR) rapporte une anecdote qui n'est pas sans rappeler ce qu'il avait vécu avant la guerre. Intervenant devant une partie des cadres de la DGSE dans le courant des années 1990, un de ses auditeurs l'interroge sur la conduite à tenir si et quand les informations et les analyses

qu’il transmet ne sont prises en compte et exploitées ni par sa hiérarchie, ni par l’échelon politique, exactement comme ce fut le cas, au moins pour l’essentiel, tout au long des années 1930. Pris de court par la question qui lui est posée, il ne peut qu’avouer qu’il n’est pas en mesure d’y répondre. Comme l’a écrit en son temps **Marguerite Yourcenar**, « on a souvent tort d’avoir raison trop tôt ». La formule n’a rien perdu de sa pertinence. Elle reste d’actualité à bien des égards, y compris dans le domaine du renseignement.

Jacques de Lajugie
Administrateur de l’AASSDN

NOTES DE L’AUTEUR

(1) La Section de Centralisation du Renseignement, chargée du contre-espionnage, ne sera créée qu’à la fin de l’année 1915. Elle sera confiée au commandant Ladoux (qui traitera, entre autres, le dossier Mata Hari).
(2) En 1894 (i.e. au moment où éclate l’affaire Dreyfus), la « Section de Statistique et de Reconnaissance Militaire (devenue « Section de Statistique ») comprend en tout et pour tout cinq officiers et quatre auxiliaires.
(3) Laquelle avait mis en lumière la carence à peu près totale de l’armée de Terre en matière de renseignement.
(4) Le colonel Lainey avait commandé le SR/SCR entre 1924 et 1928. Il sera de ceux qui remarqueront le travail fourni par le lieutenant-colonel Rivet, à Varsovie notamment, et qui plaideront, le moment venu, en faveur de sa nomination à la tête du SR/SCR.
(5) Renseignements dont le 2e Bureau a pour mission de faire une synthèse à destination du commandement.
(6) Le colonel Rivet sera sollicité directement par Léon Blum et par Édouard Daladier. Le SR/SCR participera, par ailleurs, aux réunions interministérielles que Léon Blum demander à Marx Dormoy d’organiser sur le renseignement à partir du mois de février 1937. Il n’en sortira malheureusement pas grand-chose.
(7) On ne trouve dans les archives ni un document exhaustif, ni un document fiable sur les effectifs du SR/SCR. On peut évaluer à un peu plus de 120 (Paris et province) le nombre de ses cadres à la veille de la guerre. Une partie d’entre eux sont des civils (11 sur 81 à la SCR au début du mois de février 1940).
(8) À titre d’exemple, le SR/SCR ne disposait que d’un véhicule de service et d’un poste E/R en 1938.
(9) Le budget du SR/SCR ne dépassait pas 15 MF (soit l’équivalent de 8 M€ 2022) en 1939. Ce chiffre n’en est pas moins trompeur car il ne comprend ni les dépenses de personnel (qui sont imputées sur le budget du ministère de la Guerre), ni les fonds secrets, ni les prélèvements susceptibles d’être effectués sur la « cagnotte » du Service (dont le montant avait sensiblement augmenté pendant la Première Guerre mondiale).
(10) « Je ne recrute que des gens que je connais » dit le commandant Darbou au lieutenant Rigaud, candidat à un poste au Bureau d’Études du Nord-Est (BENE) à Lille. Dans ses « Carnets », le colonel Rivet note qu’un chef de corps vient le voir pour lui recommander un de ses officiers, le lieutenant d’Hoffelize (qui dirigera plus tard le poste TR 125 de Barcelone).
(11) Tel est le cas, entre autres, du colonel Paillole, du colonel Bonnefous, du lieutenant-colonel Doudot et du colonel Lafont (plus connu sous le pseudonyme de

« Verneuil »).
(12) Tel est le cas, entre autres, du général Schlesser et, dans une moindre mesure, du général Rivet.
(13) Dans sa livraison en date du 20 juillet 1936, le « Cahier des Droits de l'Homme » consacre un article de deux pages à l'affaire Frogé. Il est intitulé : « Une machination du 2e Bureau contre Frogé ? ».
(14) Avec le 2e Bureau en tout premier lieu, étant précisé que les rapports entre le colonel Rivet et le colonel Gauché, chef du 2e Bureau entre 1935 et 1940, sont manifestement « fluides » sur la période considérée. Ils le seront également avec le successeur du colonel Gauché, le colonel Baril.
(15) Henry Corvisy sera nommé directeur des Affaires Criminelles et des Grâces au mois de décembre 1940. Il le restera jusqu'au mois de janvier 1944. Il recommandera quasiment toujours au Maréchal Pétain (qui suivra son avis) de rejeter les recours en grâce présentés par les justiciables condamnés à mort pour espionnage. Tel sera le cas, entre autres, dans l'affaire Devillers, agent de pénétration que l'Abwehr avait infiltré au cœur du mouvement « Combat ».
(16) Cf. le cas de Maurice Dejean qui « opérera », plusieurs années durant, au Service de Presse de l'ambassade de France à Berlin.
(17) C'est d'autant plus surprenant que les ambassadeurs qui se sont succédé à Berlin entre le début des années 1930 et la déclaration de guerre, André François Poncet et Robert Coulondre, avaient largement compris ce qu'il fallait penser à la fois d'Hitler et de la menace qu'il représentait.
(18) Notamment en faisant valoir qu'Otto Abetz était « francophile » et que son épouse était française (Otto Abetz avait épousé en 1932 l'assistante de Jean Luchaire).
(19) On trouve un propos comparable sous la plume du général Schlesser, chef de la SCR entre 1936 et 1940 (Bulletin de l'AASSDN n° 9 en date du mois de janvier 1956).
(20) Où le ministère de la Guerre a mis en place la Military Intelligence Research et le Secret Intelligence Service la section D, l'une et l'autre travaillant surtout sur les sabotages. Voir à ce sujet l'ouvrage publié en 2016 par Sébastien Albertelli Histoire du sabotage, pages 176 à 190).
(21) Placée sous l'autorité du commandant Brochu, la section MG comprend quatre officiers, dont le lieutenant Gilbert Turck (qui parviendra à s'embarquer pour l'Angleterre à la fin du mois de juin 1940 et qui sera parachuté en France au début du mois d'août 1941. Interpellé par la gendarmerie dès son atterrissage, il sera libéré après intervention du commandant Brochu et du colonel Rivet).
(22) Dénomination du SR/SCR à Alger à partir de la fin de l'année 1942.
(23) Direction Générale des Services Spéciaux. Elle fut confiée à Jacques Soustelle.
(24) Notamment celles des séries 7 N (archives du 2e Bureau de l'EMA) et 7 NN (Fonds de Moscou). Voir également l'ouvrage publié en 1953 (en partie pour répondre aux Mémoires du général Gamelin) par le général Gauché, Le 2e Bureau au travail.
(25) On le voit (entre autres) au travers des positions qu'il recommande au général Weygand, chef d'État-Major Général de l'Armée à l'époque, de prendre tout au long de la Conférence de Genève sur le désarmement entre 1932 et 1934.
(26) C'est sur la base des archives du 2e Bureau que Georges Castellan écrira en 1954 un ouvrage intitulé Le réarmement clandestin du Reich 1930-1935.
(27) La plus connue étant Hans Thilo Schmidt, à qui Paul Paillole et Frédéric

Guelton ont consacré un ouvrage en 2011, Notre espion chez Hitler.
(28) C'est moins le cas dans le domaine terrestre (aux problèmes de périmètre près) que dans le domaine aérien, peut-être parce que l'entourage de Goering, ministre de l'Aviation, avait pris le parti de transmettre à notre attaché de l'Air, le capitaine Stehlin, des chiffres qui « gonflaient » à la fois les capacités opérationnelles de la Luftwaffe et la capacité de production de l'industrie aéronautique en matière d'avions de combat, l'objectif étant de dissuader par avance les Autorités françaises de s'opposer si peu que ce soit aux entreprises du Reich. La manœuvre produisit manifestement l'effet recherché, comme le montrent les positions prises par le général Vuillemin, chef d'État-Major de l'armée de l'Air, à son retour d'une visite en Allemagne au mois d'août 1938, juste avant la crise qui devait déboucher sur les accords de Munich.
(29) Voir à ce sujet l'article publié en 1949 dans la Revue Historique des Armées par Georges Castellan (« La Wehmacht vue de France, septembre 1939 ») et l'article publié par le général de Cossé-Brissac en 1964 dans la Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale
(« L'Armée allemande dans la campagne de France de 1940 »).
(30) Notamment pour ce qui concerne l'aviation de bombardement et, dans une mesure un peu moindre, l'aviation de combat.
(31) Dénommé Section d'Études Régionales, le poste de Marseille et ses annexes (celle de Nice notamment) ont été placés sous l'autorité du commandant Barbaro de 1936 à 1940. Il avait une connaissance précise et exhaustive du dispositif italien. Ses collaborateurs et ses collègues avaient coutume de dire que Mussolini l'appelait quand il voulait savoir où était déployé tel ou tel de ses régiments.
(32) D'après les chiffres contenus dans le Compte Général de l'Administration de la Justice Criminelle (chiffres qui ne sont probablement pas exhaustifs), le nombre des prévenus poursuivis pour espionnage ne dépasse pas 72 entre 1930 et 1933. 12 sont acquittés et 60 condamnés, dont 43 à plus d'un an de prison. À noter que sur les 49 instructions ouvertes pour espionnage en 1933, 34 concernent l'Allemagne et 10 l'Italie.
(33) 737 prévenus ont été condamnés pour espionnage entre 1914 et 1918. 169 ont été condamnés à mort et exécutés, dont 44 (soit 26 %) étaient de nationalité française.
(34) La première mouture du projet de loi qui débouchera in fin sur la loi du 26 janvier 1934 a été déposée en 1922.
(35) Convaincues d'espionnage au profit de la Pologne, Benita von Falkenhayn et Renate von Natzmer seront décapitées à la hache au mois de février 1935.
(36) Quant aux condamnations, leur nombre passe en moyenne 15 par an (dont 11 à plus d'un an de prison) entre 1930 et 1933 à 85 (dont 35 à plus d'un an de prison) en 1934 et à 122 (dont 44 à plus d'un an de prison) en 1935.
(37) Le décret-loi du 29 juillet 1939 sera complété par deux décrets en date du 9 avril 1940. Le premier complétait les articles 75 et 76 du Code Pénal sur la trahison. Quant au second, il définissait les sanctions encourues par les fonctionnaires et agents publics qui se livrent à une propagande de nature à nuire à la Défense Nationale.
(38) Dont les moyens en personnel restent pour le moins limités. À titre d'exemple, la section « Allemagne » de la SCR ne comprend pas plus de quatre officiers et la section « Italie » pas plus de deux officiers à la fin des années 1930.
(39) Ses effectifs ont été progressivement portés de 1 à 10 commissaires et de 10 à 20 inspecteurs.

(40) Dirigé à partir de 1935 et jusqu'en 1942 par le Contrôleur Général André Castaing. Il sera arrêté et déporté par l'occupant en 1943.
(41) Outre le Service Central (situé à Paris), les effectifs de la Surveillance du Territoire sont répartis entre 11 circonscriptions régionales à partir du mois de juin 1934 et entre six régions à partir du mois de décembre 1935.
(42) Une bonne partie des commissaires de la Surveillance du Territoire ont une relation ancienne et « fluide » avec la SCR. Ils la maintiendront, dans un contexte pour le moins compliqué , sous l'Occupation, souvent à leurs risques et périls, comme ce fut le cas du commissaire Triffe (qui arrêtera Henri Devillers au mois de janvier 1942), du commissaire Hacq (qui sera révoqué au mois d'octobre 1943, arrêté par l'occupant au mois de novembre 1943 après avoir rejoint le réseau Ajax et déporté à Mauthausen), du commissaire Osvald (qui avait arrêté l'enseigne de vaisseau Aubert, lequel sera condamné à mort et exécuté, au mois de novembre 1938) ou, dans un registre différent, du commissaire Blémant (qui est en poste à Lille jusqu'à la déclaration de guerre, puis à Marseille jusqu'à l'invasion de la zone libre).
(43) Même si le Contrôleur Général Castaing et ses collaborateurs relèvent régulièrement qu'ils ne sont pas suffisants, notamment pour assurer l'ensemble des filatures nécessaires.
(44) Même si les officiers de la SCR critiquent régulièrement la faiblesse (supposée) des verdicts rendus par les tribunaux militaires et n'hésitent pas à mettre en cause le comportement du président du tribunal et/ou les réquisitions de l'avocat général.
(45) Cf. le carton 7 NN 2525. On trouve également des fiches manuscrites (sans indication de date ou d'origine) sur le sujet dans le Fonds Paillole (1 K 545).
(46) Sur les 221 personnes arrêtées au cours des quatre derniers mois de l'année 1939, 170 travaillaient pour l'Allemagne et 32 pour l'Italie.
(47) Pour autant, une partie au moins des peines de mort qui ont été prononcées pour espionnage depuis le début de l'année 1939 seront exécutées tout au long des six premiers mois de l'année 1940, y compris après l'armistice. Quatre exécutions auront lieu à Pessac le 22 juin 1940, une pour espionnage, une pour sabotage et deux pour complicité de sabotage. Le premier des quatre condamnés était Jean Amourelle, membre de la SFIO depuis 1934. Secrétaire sténographe au Sénat, il avait été chargé

de sténographier, sous la foi du serment, les débats secrets des Commissions de l'Armée de la Chambre des Députés et du Sénat. Il était en train d'en négocier la vente à l'Allemagne pour la somme de 400 000 francs quand il a été arrêté à la fin du mois d'avril 1940. Traduit devant le Tribunal Militaire de Paris, il fut condamné à mort le 29 mai 1940 et exécuté trois semaines après.
(48) Elles sont, pour la plupart d'entre elles, adressées à la Direction Générale de la Sûreté Nationale ou à la 5e
Section des Renseignements Généraux de la Préfecture
de Police (dirigée par le commissaire Gianviti).
(49) Comme c'est également le cas des cartons de la série 28 P 14 (qui regroupent les archives du BMA de la 9e
Division Militaire entre le mois de septembre 1940 et le
début du mois de novembre 1942).
(50) Interceptions postales, téléphoniques ou télégraphiques.
(51) Il arrive même que l'individu mis en cause ne puisse pas être identifié ou ne puisse pas être localisé.

(52) Cf. les diplomates allemands et italiens (qu'ils soient basés à Paris ou en province), les dirigeants et les membres de la section française du NSDAP, la section française du Groupement National Socialiste des Femmes Allemandes (dont la présidente est Mme Karl Epting), le bureau de l'Agence des Chemins de Fer Allemands à Paris et les journalistes allemands (à commencer par Krug von Nidda, correspondant à Paris de la Deutsche Allgemeine Zeitung à partir de 1933 et qui sera le représentant du Reich à Vichy de 1941 à 1943).
(53) D'où la surveillance exercée sur le Comité France-Allemagne (dont la liste des membres est soigneusement tenue à jour) et sur les personnalités considérées comme proches, voire trop proches, du Reich, telles que Fernand de Brinon, Jean Luchaire, Melchior de Polignac, Gabriel Jeantet (notamment à cause du rôle qu'il joue au sein de la Cagoule) ou Bertrand de Jouvenel (qui réalise une interview d'Hitler pour le compte de « Paris-Midi » au mois de février 1936, son épouse étant, par ailleurs, une des filles du général Duseigneur, président de l'Union des Comités d'Action Défensive et membre important de la Cagoule).
(54) Sont notamment placés sous surveillance Hermann Bickler, Joseph Rossé, Jean-Pierre Mourer,, Robert Ernst et Paul Schall. Tous seront arrêtés et internés à Nancy le 31 octobre 1939. Ils seront libérés et remis à l'occupant à Chalon-sur-Saône le 17 juillet 1940.
(55) Le Destour et le Néo-Destour en Tunisie ; l'Étoile Nord-Africaine et le Parti du Peuple Algérien en Algérie, l'un et l'autre ayant été fondés par Messali Hadj.
(56) On trouve dans les archives le compte-rendu, probablement rédigé par un informateur infiltré à bon niveau, de plusieurs réunions internes du PCF, notamment celle du 2 décembre 1937 (7NN2557).
(57) Parti Ouvrier d'Unification Marxiste, mouvement considéré (en partie à tort) comme étant d'obédience trotskyste. Il avait été fondé en 1935 par Andreu Nin et Joaquin Maurin.
(58) Comité Secret d'Action Révolutionnaire. Sont également placés sous surveillance deux proches d'Eugène Deloncle, Jean Filiol (qui sera, non sans raison, soupçonné d'avoir activement participé à l'assassinat des frères Rosselli en 1937) et François Méténier (qui organisera l'attentat commis contre l'immeuble de la

Confédération Générale du Patronat Français au mois se septembre 1937 et négociera avec le régime italien les livraisons d'armes à la Cagoule).
(59) On comptait 2000 noms « actifs » dans le Carnet B au début du mois de septembre 1939.
(60) Dès avant la déclaration de guerre, le compte rendu des visites effectuées dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale contenait un paragraphe consacré à la main- d'œuvre étrangère, à la présence et à l'audience des syndicats et au nombre (voire à l'identité) des salariés soupçonnés de « proximité » avec le PCF.
(61) Pour des raisons évidentes, la surveillance exercée (qui est souvent lacunaire, pour ne pas dire vaine, faute de moyens) vise par priorité la main-d'œuvre italienne et la main-d'œuvre allemande. Dans l'article qu'il a publié en 1956 sur « Le contre-espionnage entre 1936 et 1940 » dans le Bulletin de l'AASSDN (n° 9), le général Schlesser écrit (sans plus de précision) que la main-d'œuvre étrangère aurait représenté 45 % des effectifs employés sur les chantiers de fortifications et dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale dans le département de la Meurthe-et-Moselle.
(62) Même s'il est partagé, au moins jusqu'à la déclaration de guerre avec les services de police et, dans une moindre mesure, avec le cabinet du ministre de la Guerre,

lequel reprendra à son compte en 1938 les activités de la section PR (Propagande Révolutionnaire) qui avaient assez largement été réduites à la portion congrue. La section PR (dont la mission principale était de lutter contre toute forme de propagande révolutionnaire dans l'Armée) sera dirigée par le commandant Serre, puis par le capitaine Jacquot (qui avait travaillé sous les ordres du colonel Rivet en 1933 et qui témoignera en faveur d'Édouard Daladier au procès de Riom en 1942).
(63) Une partie des dossiers individuels qu'on trouve dans la série 7 NN courent sur 20 ans, voire plus.
(64) Chef de la SCR entre 1936 et 1940.
(65) Aloïs Aubin sera condamné à dix ans de prison et Jules Poirier mourra en prison d'un infarctus après avoir fait des aveux complets. Ils avaient été présentés à la baronne von Einem (que la SCR avait identifiée depuis longtemps) par Fernand de Brinon, à l'époque journaliste au Matin.
(66) Dans une note qu'il adresse au commandement le jour même de la déclaration de guerre, le colonel Gauché, chef du 2e
Bureau, conclut son propos en écrivant :
« Jamais, à aucune période de son Histoire, la France ne s'est engagée dans une guerre dans des conditions initiales aussi défavorables ».
(67) Fonds 3 K 15

Bon-Encontre : le chemin de l'honneur et de la Résistance

Category: 1940-1944 : Résistances en France,Europe de l'Ouest,Général Louis Rivet,Place des Services spéciaux dans la résistance de l'armée (ORA…),Pourquoi la résistance des Services spéciaux est-elle si mal connue ?,Quand a débuté la résistance des SR ?,Renseignement,Serment de Bon-Encontre,Services allemands,Videos en ligne
14 juillet 2025

Par Joël–François Dumont

L'Amicale des Anciens des Services spéciaux de la Défense nationale, l'AASSDN, vient de tenir son congrès à Bon-Encontre, dans la banlieue d'Agen. Une occasion pour *la Voix du Béarn* d'évoquer une très belle page de l'histoire de nos services spéciaux, à un moment crucial, en juin 1940, après le déferlement des troupes allemandes sur la France.

Voir ci-dessous la vidéo sur la commémoration du Sermet de Bon-Encontre avec le discours du Président de l'AASSDN, le Général françois Mermet.

En mai-juin 1940, en quelques semaines, 100.000 militaires et civils français sont morts en tentant de stopper l'offensive allemande, sans succès, écrasés qu'ils furent par la puissance de feu des blindés de la Wehrmacht et des *Stuka* de la Luftwaffe.

La débâcle qui s'en est suivie marquera à jamais la mémoire collective des Français après avoir été vécue comme un moment de déshonneur national. Heureusement, le courage et à la détermination d'une poignée d'hommes et de femmes refusant la défaite, mobilisés corps et

âme pour bouter l'ennemi hors de France, permettront à la Libération de retrouver confiance en notre avenir collectif après plusieurs années d'occupation.

Les tous premiers à se ressaisir, imaginant des conditions d'armistice très dures, furent les hommes et les femmes du « 2 bis », notre service de renseignement en 1940. Comme le veut la tradition, en temps de guerre, celui-ci se transforme en 5e Bureau pour regrouper le service de Renseignement et celui du contre-espionnage.

Le général d'armée aérienne François Mermet, président de l'Amicale des Anciens des Services spéciaux de la Défense nationale, l'AASSDN, a retracé ce qui s'est passé le 14 juin 1940 dans la banlieue d'Agen au séminaire de Bon-Encontre, réquisitionné par l'équipe du colonel Rivet et du capitaine Paillole, chef du contre-espionnage français.

Ce 80e anniversaire du serment de Bon-Encontre, a été reporté du fait de la pandémie et après le décès de son ancien président, le colonel Henri Debrun, qui était venu faire apposer une plaque en l'honneur de ce fait d'arme exceptionnel sur le mur du séminaire. Il a enfin été commémoré comme prévu. Les hommes et les femmes de l'ombre chargés du Renseignement aiment et respectent les traditions. Même discrètement, ils n'oublient jamais d'honorer la mémoire et le sacrifice des « anciens » pour l'exemple qu'ils ont su montrer. Avec ceux qui ont survécu, ils s'attachent également lors de ces rencontres à avoir une pensée pour ceux qui sont morts pour la France au champ d'honneur sans oublier les camarades qui les ont quittés en cours d'année.

Nombreux sont parmi les membres de l'AASSDN ceux qui ont eu un père, une mère ou un proche à s'être jeté dans la bataille et avoir « payé le prix du sang ».

Lors de ces congrès, il n'y a pas que les anciens. Traditionnellement, des militaires d'active, représentant des unités d'élite qui sont le bras-armé de nos services sont présentes, autant de symboles de nos forces armées : 13e RDP, 1er RPIMA, 2e Hussards, le « 44 », les Forces spéciales et leurs célèbres commandos comme le CPA 10 de l'armée de l'Air et de l'Espace qui n'ont rien à envier au Navy Seals américains. Sans oublier, parmi les plus fidèles, les marins du sous-marin *Casabianca* qui, lors de la 2e Guerre Mondiale, s'est illustré entre Alger et la métropole en assurant des liaisons à risque et en transportant des responsables de la Résistance.

Chaque année, l'amicale rend également hommage à des hommes et à des femmes qui, par leurs actions, sont devenus des symboles de la Résistance.

Cette année une gerbe a été déposée sur la tombe de l'adjudant-chef André Fontès – en présence de son fils Christian – pour célébrer le réseau Morhange dirigé par Marcel Tallandier, en présence de sa fille Monique.

De même, la mémoire de nos « Merlinettes » a été honorée, après avoir été tirées d'un oubli qui a duré près de 70 ans… Ces Merlinettes dont le colonel Paillolle était si fier ont désormais trouvé leur place dans le jardin Eugénie-Malika Djendi dans le parc Citroën (Paris XVe) où a été édifié le monument à la mémoire de ceux qui sont morts pour la France en OPEX.

Sans l'opiniâtreté de Jean-Georges Jallot-Combelas, neveu d'une de ces Merlinettes, elles seraient restées méconnues.

Comment expliquer que de si belles pages de notre histoire commune soient inconnues de nos compatriotes ? Certains vont tenter à Bon-Encontre de trouver des éléments de réponse à cette question. Un pays qui ne sait pas d'où il vient ne saura jamais où il va.

Le combat mémoriel que livre l'AASSDN se poursuit depuis mai 1954. Si elle reste une association patriotique des plus emblématiques, l'AASSDN reste toujours discrète mais bien présente pour défendre la mémoire des hommes et des femmes de l'ombre qui ont combattu pour la France.

Comme l'a rappelé le général Mermet dans l'entretien qu'il a accordé à Christophe Cornevin du *Figaro*, rappelant le sens du combat mémoriel que livre l'amicale : « *Notre mission est de faire œuvre de vérité et de tirer de l'oubli des personnages de l'ombre au parcours extraordinaire* » avant de faire sienne cette maxime de Bossuet : « *Le plus grand outrage que l'on puisse faire à la Vérité est de la connaître et en même temps de l'abandonner ou de l'oublier* » Une citation reprise par un officier de gendarmerie, le colonel Paillole chef du contre-espionnage français en juin 1940 qu'il mettra en exergue de son livre « Services Spéciaux ».

Après cette évocation avec Jean-Michel Poulot, nous entendrons la voix d'une grande dame, Joséphine Baker, qui nous chantera « *j'ai deux amours, la France et Paris* ». Notre pays lui rendra le 30 novembre prochain l'hommage de la Nation pour son engagement au service de la France en transférant ses cendres au Panthéon. Joséphine Baker a été recrutée avant-guerre par le service de contre-espionnage du capitaine Paillole et a effectué de nombreuses missions pendant la guerre.

Comme quoi, dans la vie, on peut avoir deux amours en n'ayant qu'une seule fidélité !

Joël-François Dumont

Ecouter le podcast audio du Discours du Général Mermet :

Source MAD : Française de l'ombre

Category: 2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Europe de l'Ouest,Général Louis Rivet,Renseignement,Services allemands,Source MAD
14 juillet 2025

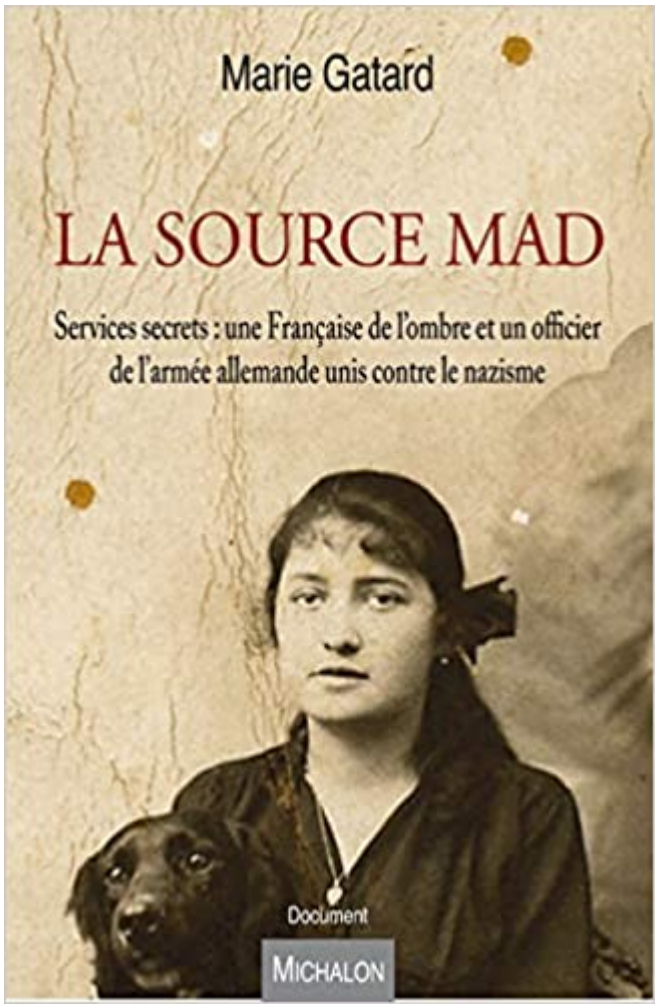

Un événement majeur de l'histoire du renseignement français pendant la Seconde guerre mondiale, à travers l'histoire d'un couple interdit : Madeleine Richou, agent des Services spéciaux français secrets clandestins, et Erwin Lahousen, officier autrichien au service de la Wehrmacht, unis contre le nazisme.

La position stratégique de Madeleine Richou-Bihet et de Erwin Lahousen Elder von Vivremont a fait de leur engagement une source de renseignements de première importance sur tous les projets de Hitler. Madeleine Richou était agent des Services spéciaux français clandestins (elle était sous la coupe directe des futurs généraux Rivet et Navarre). Erwin Lahousen, officier de renseignement autrichien, versé dans la Wehrmacht à la suite de l'Anschluss, fut un des principaux collaborateurs de l'Amiral Canaris, chef du service de renseignements allemand, l'Abwehr, et, de ce fait, un des hommes les mieux informés de l'époque, puisqu'il assistait fréquemment aux réunions des plus hautes instances de l'armée allemande, parfois en présence de Hitler. Il participa à la préparation de certaines des tentatives d'attentats contre ce dernier et fut un des principaux témoins à charge lors du procès de Nuremberg. A eux deux, ils ont constitué ce que les services français appelaient " la source MAD ", du nom de guerre de Madeleine Richou.
Si les mémoires de cette dernière sont restés enfouis dans les archives du Service historique de la Défense, inaccessibles à la consultation jusqu'à une date relativement récente, c'est qu'elle a toujours su respecter son devoir de réserve.
On peut y suivre aussi au quotidien la montée du nazisme à Vienne puis à Berlin, et les ravages

perpétrés par l’arrivée successive des troupes allemandes et soviétiques à Budapest, où elle a vécu 50 jours dans une cave sous un champ de bataille. À travers les dires de Lahousen, on vit aussi les sauvageries du front de l’Est.
C’est Madeleine qui parviendra à faire libérer son compagnon, prisonnier des Américains à la fin de la guerre, en faisant reconnaître le rôle réel de cet officier autrichien antinazi.

Voir l’article du Figaro Magazine
Voir l’ouvrage en ligne

Ouvrages de référence

Category: 1935-1940,1940-1942,1942-1945,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Général Louis Rivet,Livres et publications,Renseignement,Services français
14 juillet 2025

GARDER Michel	La guerre secrète des services spéciaux français 1935-1945
FORCADE Olivier	Général Louis Rivet, Carnets du chef des services secrets, 1936-1944,
LAURENT Sébastien	La pierre qui parle 1940 – 1945
GATARD Marie	Doudot
KOCH-KENT Henri	Services spéciaux 1935 -1945
PAILLOLE Paul (Colonel)	Notre espion chez Hitler
STEAD Philip John	Le 2ème Bureau sous l’occupation.
NAVARRE Henri (Général)	Le service de renseignements 1871-1944
Forcade Olivier	La Republique secrete
Forcade Olivier Laurent Sebastien	Secrets d’état
de Loisy Philibert	La première résistance le camouflage des armes
DEUVE Jean	Histoire secrète des stratagèmes de la Seconde Guerre mondiale
Troupin Vladimir et autres historiens	La flamme de la résistance

---

Les Services Spéciaux de la Défense Nationale pendant la guerre 1939-1945 (SR Terre)

Category: 1935-1940,1940-1942,1940-1944 : Résistances en France,1942-1945,1944 : Débarquements en France,Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Louis Rivet,Guerre d'Indochine (1946-1954),L'action des services avant et après 1942,Les rapports avec la France Libre,Les rapports avec les autres réseaux,Où étaient les agents des Services spéciaux avant 1942 ?,Pourquoi la résistance des Services spéciaux est-elle si mal connue ?,Qu’est-ce que les

T.R. ?,Renseignement,Services allemands,Source MAD,SR Guerre (Kleber)
14 juillet 2025

Le S.R. TERRE

Au moment où un peu partout sont célébrées les grandes dates de là récente Histoire de France, il nous a paru nécessaire de rappeler à nos adhérents l'oeuvre accomplie par les Services Spéciaux de la Défense Nationale et, particulièrement, par les S.R. « Terre », « Air », « Marine »,
De nombreux Bulletins précédents ont consacré au C.E. et à la S.M. de longues pages et nous ne reviendrons pas, du moins pour l'instant, sur l'action (les Services de Sécurité Militaire et des T.R. au cours de la dernière Guerre Mondiale.

Nous commençons donc aujourd'hui par la publication d'un travail effectué par le Colonel SIMONEAU et qui porte sur le Service de Renseignements de l'Armée de Terre et son Réseau clandestin « Kléber ».

LE S.R. DE L'ARMEE DE TERRE

Le souci du renseignement a toujours hanté les Chefs d'Etat. Sous l'Ancien Régime, les Rois de France ou leurs Premiers Ministres ont toujours eu un cabinet noir, et ont employé à des missions spéciales précises, des personnages dont la petite histoire surtout a conté les aventures plus ou moins romancées.
Ce n'est que sous le Premier Empire et pour des fins aussi bien opérationnelles que politiques, que le besoin d'une organisation se fit sentir.
Le Baron VIGNON reçut en effet mission de créer et de mettre en oeuvre un Service secret chargé de la recherche et de la centralisation du renseignement, l'Empereur se réservant personnellement l'interprétation et l'exploitation.
De 1814 à 1870 on reprit les errements antérieurs, mais en présence, du danger que constituait le Reich allemand, et dans un but préventif on créa en 1873 au 2ème Bureau de l'E.M.A., une section de recherche qui, avec des fortunes diverses répondit à ce que le haut commandement de l'Armée française en espérait, et qui par la suite fut appelée couramment le « S.R. ».

Lors de l'entrée en guerre de 1914 le S.R. comptait, face à l'Allemagne trois postes installés respectivement à Mézières, Nancy et Belfort, mais ce dernier mieux placé à l'aile du dispositif des Armées, absorba les moyens des deux autres, et

renseigna constamment le commandement sur le potentiel de guerre du Reich, et sur les activités de ses grandes unités au-delà des fronts de contact.
La victoire de 1918, la création de la S.D.N., les conférences de désarmement, la limitation des forces allemandes à une Reichwher de cent mille hommes, l'activité des commissions de contrôle, tout cela diminua considérablement l'audience que le S.R. avait su acquérir pendant les hostilités.
Il fallut l'avènement d'HITLER à la tête du Troisième Reich, et la création de l'Axe pour qu'en face du nouveau danger, on se décidât à donner au S.R. des moyens mieux adaptés à la situation.

1939- 1940

L'Anschluss de l'Autriche, l'affaire des Sudètes, l'occupation totale de la Tchécoslovaquie, les préparatifs face à la Pologne, la construction de la ligne Siefried, qui s'inscrivaient dans le temps avec le triplement du nombre des grandes unités, la création d'une force offensive de Trois Corps d'Armée (XlVe, XVe, XVIe) groupant les divisions motorisées, mécanisées et blindées, accrue par la mise sur pied de deux C.A. en Autriche et un en Tchécoslovaquie furent suivis de près et signalés, dès les premiers indices, dans les délais les plus courts par le S.R. qui au 1er septembre 1939 comprenait :

– Une Direction Centrale, articulée :
– Section de Commandement,
– 3 Sections géographiques **([1])**,
– 1 Section scientifique et économique,
– 1 Section moyens techniques et recherches,
– 1 Section radio, photo, correspondances spéciales,
– 1 Section Marine,
– 1 Section Air.
– Six postes principaux :
– BENE à Lille, – BREM à Metz,
– SCM à Belfort, – SER à Marseille,
– SDRC à Toulouse, – SEA à Alger,
ayant une composition à peu près semblable à celle de la Direction centrale mais avec une seule section géographique, la mission étant à la fois définie et localisée **([2])**.

Chaque poste actionnait un nombre variable d'annexes légères à proximité des passages de

frontière.
– Des postes extérieurs installés dans la plupart des capitales.
Ce dispositif toutefois devait être remanié dès l'entrée en guerre, en raison de la création d'un « front » en principe imperméable. Le BREM de Metz se dessaisit d'une partie de ses moyens, au profit de deux postes d'aile BENE et SCM et de certains postes extérieurs, et devint BREP, poste accolé à l'échelon central.

Le BREP, enrichi d'une importante section économique et scientifique, fut chargé de la recherche à longue portée, en utilisant les plateformes constituées par les pays non belligérants.
Cette organisation permettait de répondre aux besoins de la conduite des opérations, et compte tenu du tempérament du Führer, un accent particulier fut mis sur tous les indices de préparatifs offensifs.

Le regroupement de troupes de toutes armes autour des formations blindées des W.K. (régions territoriales du Reich), l'accélération de l'instruction dans les camps, le remplacement dans les unités statiques d'hommes jeunes par des recrues âgées **([3])**, signalés opportunément, montrèrent au Commandement que les Nazis n'avaient nullement l'intention de se limiter aux succès remportés sur la Pologne, et à des joutes oratoires par le truchement de Radio – Stuttgart.

Le rassemblement de forces importantes au Sud du Jutland, signe avant-coureur de l'invasion du Danemark, puis de la Norvège, bien que signalé au fur et à mesure de son exécution parut invraisemblable.

Il en fut de même plus tard, lorsque de plusieurs sources, on connut le déploiement de nombreuses formations blindées dénombrées et identifiées devant les frontières hollandaise, belge et luxembourgeoise.

Pendant la retraite de mai – juin 1940, le BREP absorba la plupart des éléments S. R. repliés du Nord, et tout comme ses voisins BENE et SCM mena le difficile combat du renseignement en manoeuvre rétrograde.

La bataille était perdue, mais le contact de l'adversaire par le renseignement était étroitement maintenu.

JUIN 1940 – NOVEMBRE 1942

La situation de fait créée par l'armistice de juin 1940 ne modifia en rien l'activité du S. R. dont le principal objectif resta la Wehrmacht.

La ligne de démarcation qui coupait la France en deux ne fut pas longtemps une gêne. Elle favorisa la réorganisation du Service et le resserrement des liaisons avec les alliés.

Le jour même où l'armistice devenait effectif, des postes légers fonctionnaient déjà à Saint-Justin (Landes), Langon (Gironde), Périgueux (Dordogne), Châteauroux (Indre), Mâcon (Saône-et-Loire).

Le 15 juillet, l'ensemble du S. R. avait repris dans la clandestinité une activité normale.

Direction P 1 Vichy-Chamalières (Puy-de-Dôme)
P 2 (ex. BREP) Vichy
P 3 (ex. BENE) Limoges
P 4 (ex. SCM) Lyon
P 5 (ex. SER) Marseille
P 6 (ex. SDRC) Toulouse
P 8 Rabat
P 9 Tunis
P 10 (ex-SEA) Alger
P 12 Liban-Syrie

Le 1er août 1940 des antennes étaient déjà en place à Paris, Marmande, Montmorillon, Châteauroux, La Madeleine (Moulins), Chalon-sur-Saône, Mâcon.

Le nombre de ces antennes se multiplia progressivement tant en zone occupée que sur la ligne de démarcation, et en juin 1941, grâce à un jeu de « boîtes aux lettres » et de filières d'acheminement dues à des concours bénévoles, les bulletins de renseignements parvenaient à destination souvent plus rapidement que par les voies régulières.

Malgré un camouflage très poussé l'ordre de bataille de la Wehrmacht était entièrement connu. Quant aux mouvements de troupe et de matériel par voie ferrée, ils étaient signalés par les ingénieurs et cadres de la S.N.C.F. avant leur exécution avec toutes les précisions de dates et lieux d'embarquement, de débarquement ou de dernier transit vers des destinations lointaines **([4])**.

Les ingénieurs des P.T.T. affectés aux lignes

souterraines à grandes distances permirent malgré de gros risques, d'intercepter les communications téléphoniques protégées du commandement allemand. Cette opération **([5])**, réalisée à Noisy-le-Grand puis à Livry-Gargan, sous la dénomination de « source K » donna des résultats exceptionnels en quantité et en qualité.

Pendant toute l'année 1942 **([6])** . un simple accident causa sa fin, car sa réalisation ne fut jamais détectée par les services secrets allemands. Création, identification, localisation, mouvements de grandes unités, mise au point de matériels nouveaux, activités de la Gestapo, inquiétudes et récriminations du Haut Commandement, étaient devenus une pâture quotidienne dont nos alliés étaient les grands bénéficiaires, grâce à des liaisons sûres et rapides.

Outre les liaisons régulières clandestines (radio, courriers spéciaux)
sur lesquelles nous ne nous étendrons pas par discrétion, l'essentiel des renseignements recueillis par le S. R. (comme par le C.E. d'ailleurs), était instantanément acheminé chez les alliés par les voies ci-après :

– Délégation des U.S.A. à Vichy Major Bob SCHOW, Capitaine de Vaisseau SALABOT.
– Délégation des U.S.A. à Berne Attaché Militaire LEGGE.
– Ministre du Canada à Vichy : M. DUPUIS, Capitaine Aviateur CASSIDI .
Enfin, les valises diplomatiques étaient largement utilisées. Nous citerons pour mémoire simplement celle qui s'est rendue au Portugal, acheminée de temps en temps par l'actuelle Mme BIDAULT.

NOVEMBRE 1942 – AOUT 1944

L'occupation totale du territoire donna lieu à des remaniements importants dans le S.R. de l'Armée de Terre.

Les postes et leurs antennes passèrent dans la clandestinité totale ; les personnels qui faisaient l'objet de recherches précises de la Gestapo furent dirigés sur l'A.F.N. ; la Direction centrale se transporta à Alger avec son Chef le Colonel Louis RIVET. Cet exode a fait l'objet de récits dans nos précédents Bulletins (tel le Bulletin n° 5). Nous n'y

reviendrons pas.

Le transfert était indispensable. Il ne fut réalisé qu'à la dernière limite du possible, après mise en place du Central clandestin (KLEBER) que dirigeait le Colonel DELOR et l'adaptation des liaisons radio à la situation nouvelle.

Les ressources en personnel qualifié, existant en A.F.N. furent rapidement drainées pour faire face aux impératifs nouveaux :

– Liaison avec le Commandement français et allié d'A.F.N. ;
– Participation effective à la campagne de Tunisie ;
– Préparation des campagnes futures ;
– Intensification des liaisons avec la France clandestine, et avec les postes extérieurs (ceux-ci officiellement couverts par le Gouvernement de Vichy purent continuer de remplir leur mission, sauf celui de Bucarest qui rompit dès le 8 novembre 1942. L'acheminement des renseignements put se faire sans perte de temps grâce à la complaisance des Alliés, et à la tolérance des autorités locales ;
– Utilisation intensive de la plateforme ibérique ;
– Liaison avec les S.R. alliés (U.S. : Colonel EDDY ; GRANDE-BRETAGNE : Brigadier CODRINGTON ; POLONAIS : Colonel SLOWIKOWSKI).

Ainsi s'installa à Alger, rue Charras, dès la fin de 1942, la Direction des S.R. et S.M., rattachée directement au Commandant en Chef, le Général GIRAUD, installé au Palais d'Eté. Le Colonel du CREST de VILLENEUVE prit la direction du S.R. TERRE, le Colonel RONIN celle du S.R. AIR, le Capitaine de Corvette TRAUTMANN la direction du S.R. MARINE.

Le 3 janvier 1943, le Commandant PAILLOLE prenait à son tour la direction des Services de Sécurité Militaire et de C.E. et s'installait à EL-BIAR (Villa Jaïs) où déjà le Lieutenant-Colonel CHRETIEN dirigeait les services de C.E. d'A.F.N.

Aucun problème majeur ne se présenta par rapport au Commandement et aux Alliés, les chefs du S.R. bénéficiant déjà d'une large audience. Les crédits financiers, aériens et maritimes nécessaires furent obtenus sans la moindre difficulté.

***

Le poste de TUNIS, sous l'autorité du Lieutenant-Colonel KIEL s'installa au KEF pour là campagne

de TUNISIE et découpla des antennes à BEJA, TEBOURSOUK, MAKTAR, THALA.

En outre, deux missions clandestines, respectivement aux ordres des Capitaines LACAT et PERRUSEL fonctionnèrent sur les arrières ennemis.

Par leur activité, ces éléments, auxquels il convient d'ajouter les moyens techniques de recherche du Commandant BLACK, installé à Alger, permirent un contrôle permanent de la 5ème Armée, et des débris de l'Afrika Korps, avec pour aboutissement la reddition en rase campagne du Général von ARNIM.

Renforcée par quelques officiers évadés de France, la Direction du S.R. fut à même de créer une section d'instruction et de montage d'opérations clandestines, dont la CORSE, la SARDAIGNE et l'ITALIE, furent les premiers objectifs. Ce furent les missions : DESAULE, CHOPITEL. GRIFFI, COLONNA D'ISTRIA, entre autres.

Des antennes opérationnelles, adaptées respectivement aux C.E.F. du Général JUIN (Capitaine WEIL, Lieutenants ZUNDEL, SIMA, FREY, ROCARD) et au détachement de libération de la Corse (Capitaines HAGE, ZIMPFER, LOECHER), outre leur part indéniable aux succès, lancèrent une série de missions sur l'île d'Elbe et l'Italie du Nord.

Mais la préparation des opérations de libération du territoire national resta la préoccupation principale des chefs du S.R. à Alger. Leur atout maître était le S.R. clandestin KLEBER.

Après l'éphémère direction du Colonel DELOR, celui-ci avait subi, en 1943, quelques coups durs (arrestations des Colonels LOMBARD, PELLISSIER, BERTRAND, Commandants HENRY, SCHMITT, Capitaines MAUER, BOUREAU, MISOFFE, notamment) et le problème de son commandement s'était posé à deux reprises. Finalement c'est au Commandant LOCHARD qu'échut cette lourde responsabilité. Jeune, mais déjà chevronné, prudent, bon technicien, celui-ci avait pris, en accord avec Alger, des dispositions qui lui permettaient de faire face aux besoins des forces alliées dans la triple éventualité de débarquements simultanés ou successifs sur les côtes de la Manche, de l'Atlantique ou de la Méditerranée.

Il lui fallait compléter et étoffer son dispositif, ce qui fut fait en implantant par atterrissages clandestins, parachutages, voie sous-marine, ou voie terrestre via Espagne, des équipes nouvelles

bien pourvues en moyens de travail, et disposant de refuges sûrs.

Ainsi furent lancées d'Alger ou de Londres, sept missions de septembre 1943 à juin 1944 : « GALLIEN », couloir Rhodanien ; « ISIDORE », Bourgogne, Franche-Comté ;« PERNOD », Bourbonnais, Charolais ; « PIERRE », Plateau Central ; « CATINAT », Hautes et Basses-Alpes, Isère, Drôme ; « SCALA », Ile-de-France, Normandie ;« PANZER », Poitou, Charentes, Aquitaine. Deux autres au début d'août 1944 :« JORXEY », Doubs, Haute-Saône, Belfort ; « CAROLLES », Jura, Doubs.

L'hypothèse d'un débarquement en péninsule balkanique n'était pas écartée. Toutefois ce territoire dont la situation politique était encore incertaine était l'apanage des grands alliés. Il n'y fut envoyé que deux missions dans la région de LJUBLIANA, en complément de celles qui opéraient en Italie du Nord et en vue de pénétrer le dispositif allemand dans la partie sud du Reich.

L'acheminement des courriers, les liaisons d'officiers complétant des contacts radio pratiquement permanents en dépit des activités allemandes de repérage par radio – goniométrie, permirent au Haut Commandement allié de choisir en toute connaissance de cause, les lieux et dates des débarquements. Les organisations de défense côtière étaient connues du S.R. Terre dans tout leur détail, ainsi que l'ordre de bataille des armées d'occupation, de sorte que les débarquements du 6 juin 1944 et du 15 août en Normandie et en Méditerranée connurent une fortune qui combla les espérances les plus optimistes.

AOUT 1944 – MAI 1945

La continuité de la recherche était un impératif, comme aussi la jonction effective avec les équipes clandestines et la liaison permanente avec la Sécurité Militaire (opérationnelle et territoriale) et les équipes C.E. (T.R.).

La création du S.R.O. (S.R. Opérations), formation de marche du S.R. fut ainsi décidée en mars 1944. Le Commandant SIMONEAU eut la charge de cette lourde responsabilité.

Débarqué avec les premiers éléments de l'Armée

de LATTRE, le S.R.O. ne comprenait initialement que trois antennes provenant des éléments qui opéraient en Italie et en Corse (un détachement léger aux ordres du Capitaine DOUIN opéra en outre à la demande des alliés avec la T. Force U.S.).

Dès la libération de Marseille, il se grossit des équipes clandestines dont la mission était achevée et qui furent rapidement adaptées à la recherche en guerre de mouvement.

La jonction avec le S.R. KLEBER devint effective à l'arrivée de l'Armée à Mâcon.

La stabilisation de la Première Armée à BESANÇON permit de réaliser:

– Une intégration plus étroite des anciennes équipes clandestines
– Une mise en place d'agents dans la trouée de Belfort et en Haute Alsace
– L'adaptation d'une importante équipe à la VII e Armée U.S. (S.D.A.7) ;
– L'établissement d'une liaison avec une formation du S.R. français de Londres (Colonel RETHORE) qui opérait avec la III e Armée U.S.
– La création d'un centre d'instruction et d'une section de recherche du renseignement scientifique – L'utilisation de la plateforme helvétique pour la pénétration en Allemagne du Sud.

L'adaptation des antennes à toutes les grandes unités engagées s'avéra particulièrement efficace, tant pour la diffusion du renseignement, que pour la mise en place des agents par infiltration, ou pour le recueil de ceux-ci.

Une antenne fut laissée sur le front des Alpes et une autre participa aux opérations du front Atlantique.

Bien que disposant de l'O.S.S. – G2, le Commandement américain qui constatait la qualité des renseignements portant l'attache du S.R.O., donna les plus grandes facilités matérielles aux éléments français qui opéraient dans sa zone et qui initialement n'étaient adaptés qu'à la 2ème D.B. du Général LECLERC.

Il fallait faire vite. Profitant de la confusion qui régnait en Allemagne, des agents (transfuges

de la Wehrmacht et volontaires français) furent poussés jusqu'au coeur du Reich, mais la nécessité de recueillir le renseignement et de le transmettre dans les plus courts délais amena certains officiers à pousser des pointes audacieuses à l'intérieur du dispositif ennemi, et même à prendre des initiatives particulièrement risquées.

Le 8 mai 1945, le S.R.O. partout en liaison avec les S.M. ou le C.E. était déployé comme suit :

– P.C. arrière : KARLSRUHE ;
– P.C. avant : UBERLINGEN ;
– Antennes à: CONSTANCE, LINDAU, DORNBIRN, FELDKIRCH, BERCHTESGADEN, DEGERLOCH, LEIPZIG.

Ce dispositif, par la suite, fut réajusté en raison de :
– La répartition des zones d'occupation entre les Alliés ;
– La démobilisation du personnel appartenant aux réserves ;
– La création d'un S.R. en zone française d'occupation en Autriche ;
– L'envoi de volontaires en Indochine.

Au 1er août 1945, transporté à Baden-Baden, le S.R.O. devenu direction du S.R. en Allemagne était articulé en deux sous-directions :

– S.D. Nord : à LANDAU (PFALZ) ; Antennes : à COBLENCE – WORMS.
– S.D. Sud : à SCHEWENINGEN (WURTEMBERG) ; Antennes : à TUBINGEN (DORNBIRN).

Pendant ce temps, à Paris, la Direction Générale des Services Spéciaux (D.G.S.S.), dirigée par M. SOUSTELLE, s'était installée fin août 1944, boulevard Maunoury et boulevard Suchet.

Des considérations qui n'avaient rien à voir avec la technique de la Recherche du Renseignement avait peu à peu écarté de leurs postes les anciens chefs des S.R. Guerre et Aviation **([7])**.

Une organisation nouvelle « chapeautait » les Services Spéciaux sur l'impulsion des Colonels DEWAWRIN et MANUEL.

En fait, les éléments centraux des anciens S.R. s'étaient effacés au bénéfice des équipes du B.C.R.A, de Londres et d'Alger. Seul le C.E. (S.M. et T.R.) avait conservé la direction et la structure mises sur pied à Alger par le Commandant PAILLOLE.
Rattachés à la Présidence du Conseil, et non plus au Commandement en Chef, les Services Spéciaux devaient encore subir dès 1945 une transformation profonde.
La guerre s'achevait.

La D.G.S.S. disparaissait à son tour et faisait place à la D.G.E.R. (Direction Générale des

Etudes de Recherches), sous la Direction du Colonel DEWAWRIN (PASSY).
Plus tard encore la D.G.E.R. devait laisser la place au S.D.E.C.E.

CONCLUSION

La meilleure conclusion qui puisse se tirer de l'exposé précédent est sans aucun doute de tenter de résumer les résultats obtenus.

Nous empruntons au Général NAVARRE, ancien chef de la Section Allemande du S.R. et du Deuxième Bureau du Général WEYGAND, l'exposé succinct qui suit :

I. – Résultats obtenus avant la guerre

Le S.R. disposait d'un remarquable réseau d'informateurs. Certains admirablement placés.
La plupart avaient été recrutés de longue date, certains même pendant l'occupation de la rive gauche du Rhin, après 1918. Ils continuaient à travailler malgré les conditions très difficiles créées par l'avènement du nazisme. Le recrutement, depuis 1935, était devenu très ardu, mais continuait.

La reconstitution de l'armée allemande a été suivie du début à la fin sans aucune lacune dans aucun domaine.

Les grands événements politico-militaires ont tous été décelés à temps, et la plupart avec une très grande précision.

Le Commandement français et par conséquent le Gouvernement en furent avisés dans des conditions de temps permettant les meilleures exploitations :

– Réoccupation de la rive gauche du Rhin ;
– Anschluss ;
– Occupation de la Tchécoslovaquie ;
– Tractations russo-allemandes ;
– Concentration sur la Pologne ;
– Menace sur Dantzig, etc. etc.

Au surplus toute cette phase de l'activité du S.R. apparaît parfaitement dans le livre du Chef du Deuxième Bureau de l'Etat-Major de l'Armée de cette époque, le Général GAUCHE :« Le Deuxième Bureau au travail ».
Nul témoin n'était plus qualifié pour informer l'opinion de l'oeuvre magistrale accomplie avant la

guerre par le S.R.

II. – Résultats obtenus pendant la « drôle de guerre »

S'il était besoin d'un témoignage irréfutable de l'action du S.R., pendant cette période, il conviendrait de se reporter aux archives de la Cour de Riom. Le Président CAOUS et le Procureur Général CASSAGNEAU ont confirmé les indications qui vont suivre et rendu un éclatant hommage à la clairvoyance du S.R.

– La mobilisation de l'armée allemande a été suivie unité par unité, sans aucune lacune ni erreur.
– Il en fut de même de la concentration des unités allemandes face à la Pologne, d'une part, à la France, au Danemark, à la Belgique et à la Hollande, d'autre part.
– La répartition des forces a toujours été parfaitement indiquée au Haut Commandement Français, pendant la campagne de Pologne, pendant l'intervalle des campagnes de Pologne et de France.
Le transfert vers l'Ouest des grandes unités ayant pris part à la campagne de Pologne a été suivi intégralement par le S.R. Français, sans que jamais une grande unité allemande eût été perdue de vue pendant plus de 24 heures.
– Le dispositif allemand à la veille du 10 mai 1940 était connu dans les moindres détails, ainsi que les possibilités de manoeuvre qu'il portait en germe.
– La date et le lieu de l'attaque du 10 mai 1940 ont été communiqués au Commandement Français avec quelques réserves dès la fin mars 1940, et, avec certitude dès avril 1940.
– La constitution des armées de terre et de l'air allemandes a été tenue à jour sans lacune et cela aussi bien pour leur composition que pour leur équipement et leurs armes, et, pour si paradoxal que cela puisse paraître, le S.R. français a donné de l'armée allemande une description plutôt surévaluée : c'est ainsi que le nombre de chars des divisions blindées allemandes a été surévalué de 10 à 15 %, du fait que les sorties d'usine étaient en retard sur les prévisions.
– Au cours de la campagne de France l'essentiel des mouvements allemands a été identifié de bout en bout. En particulier chaque division blindée a été suivie sans aucune erreur grâce à l'interception et à l'exploitation de tous les messages de commandement des grandes unités

allemandes. Ainsi purent être annoncées et décrites : l'attaque sur la Meuse, la marche vers la Manche, les regroupements en vue des attaques sur la Somme, en Champagne, etc., etc.

Il est permis d'affirmer avec le Général WEYGAND et la Cour de Riom, que le S.R. a admirablement rempli sa mission et qu'il n'a aucune responsabilité dans le désastre de 1940.

III. – Résultats obtenus pendant l'occupation

Jamais le travail sur l'Allemagne et l'Italie n'a été interrompu, ni diminué le rendement du S.R. L'ordre de bataille de l'ennemi fut constamment tenu à jour avec une précision quasi absolue.

L'acharnement de l'Abwehr et de la Gestapo à poursuivre et à détruire les postes du S.R. KLEBER, serait s'il le fallait, une preuve supplémentaire de l'efficacité du S.R. TERRE et de l'aide décisive apportée par lui au Haut Commandement allié jusqu'à la Libération du Territoire.

Ainsi il est possible d'affirmer que le S.R (et le C.E.) ont été les premiers en date des réseaux de résistance et nous ajoutons que ce ne fut que normal.

***

Il nous paraît intéressant, à propos de cette période de l'action S.R. dont l'utilité a été si souvent contestée par les détracteurs de nos Services, de compléter l'exposé du Colonel SIMONEAU par ce témoignage **([8])** *du Général WEYGAND – en date du 31 mars 1949. Nous le devons à l'obligeance du Colonel GASSER :*

« ...Les Services de Renseignements ayant été supprimés par les Allemands, il n'existait officiellement à mon Etat-Major qu'un Deuxième Bureau (dirigé par le Commandant NAVARRE).
Le S.R. était donc clandestin…
Il y fonctionnait un système ayant pour but de transmettre dans les plus courts délais à la force d'intervention de Malte tous les renseignements recueillis par les postes établis sur la côte orientale de Tunisie et par l'aviation de Tunis sur les convois allemands et italiens se dirigeant vers la Tripolitaine en suivant les côtes françaises. Les renseignements transmis furent nombreux et aboutirent à la destruction d'un certain nombre de ces navires.

NOTES :

***(1) A** – Allemagne – Europe centrale. **B** – Italie – Europe méridionale – Méditerranée. **C** – U.R.S.S. – Japon – Chine.*
***(2)** Priorités pour les 3 premiers postes :*
BENE 6° et 10° W:K. (de MUNSTER et BREME).
BREM 12, et 9° W.K (de MAYENCE et KASSEL.
SCM 7° et 5° W.K. (de MUNICH et STUTTGART).

(3) *Personnels qui par suite du traité de 1919 n'avaient pas fait de Service Militaire.*

(4) *Les transports routiers de ravitaillement étaient imposés dans la plupart des cas aux transporteurs routiers français. Ceux-ci groupés en C.O.T.R. (Comité d'Organisation des Transports Routiers) sous la présidence de M. Robert SIMON, se mirent spontanément à la disposition du S. R.*

(5) *Conception et réalisation Ingénieurs COMBAUX et KELLER. Exploitation JUNG, ROCARD, RIESS.*

(6) *La source « K » ne fut découverte que le matin de Noël 1942 par un détachement de Landesschützen qui prospectait des cantonnements.*

***(7)** Le Général Louis RIVET a largement exposé dans des Bulletins antérieurs les conditions souvent décevantes et irritantes de ces transformations.*

(8) *Témoignage et documents recueillis par la Commission d'Enquête parlementaire (Tome VI, pages 1660 et 1661).*

Sources : Bulletins N° 43 et 44

Général Louis Rivet, Carnets du chef des services secrets 1936-1944

Category: 1935-1940,1940-1942,1942-1945,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Europe de l'Ouest,Général Louis Rivet,Le C.E. a-t-il protégé la population ?,Livres et publications,Place des Services spéciaux dans la résistance de l'armée (ORA…),Quand a débuté la résistance des SR ?,Qui étaient les chefs des SR ?,Renseignement,Services allemands,SERVICES SPECIAUX
14 juillet 2025

Cet ouvrage donne un éclairage nouveau sur l'histoire du renseignement et du contre-espionnage français.

Le général Louis Rivet fut le responsable des services spéciaux militaires français, du Front Populaire à la fin de l'Occupation. A ce titre, il est à la fois un grand témoin et un acteur incontesté de cette période tragique de notre pays.

Que retenir de ces carnets et des excellentes annotations des deux universitaires, Olivier Forcade et Sébastien Laurent ?

Le pouvoir politique est absent de ses écrits. C'est logique, le général Rivet rend compte à ses chefs, ainsi qu'au général Gamelin. Mais c'est aussi l'une des clés pour saisir les fondements des erreurs stratégiques commises à cette époque par le pouvoir politique du côté français.

Pour tracer la présence du politique dans la ligne de conduite des services spéciaux de l'époque, il faut lire entre les lignes de ces carnets. Par exemple, on y décèle la ligne de fracture entre la crainte du communisme et la crainte du fascisme qui ressort avec évidence des divergences sur la conduite à tenir à l'égard de l'Italie. Rivet était favorable à un dialogue avec l'Italie, les responsables du Front populaire ne partageaient pas cette analyse. Mais là n'est pas le plus important.

Ce qui frappe à la lecture de cet ouvrage, c'est l'absence de prise en compte du renseignement et du contre-espionnage dans la prise de décision stratégique militaire et politique.

Sur la question de la trouée des Ardennes et de Sedan (percée allemande qui déstabilise de manière décisive le système de défense français en mai 1940), le troisième bureau (opérations) écarte d'un revers de manche l'éventualité d'une telle hypothèse alors que le deuxième bureau (renseignement) la valide en mettant en garde les plus hautes autorités sur la faiblesse de nos troupes positionnées face aux Ardennes et le risque encouru par une attaque de divisions blindées allemandes dans ce secteur.

Cette erreur très significative dans le processus de réflexion stratégique n'est pas prise en compte dans l'enseignement de la stratégie des écoles militaires.

Le général De Gaulle, lui-même, n'a jamais su tirer de leçon d'un tel raté qui aboutit à l'une des plus grandes défaites que la France ait connue dans son histoire. C'est ce que l'on peut déduire de l'ouvrage très détaillé d'un professeur agrégé d'histoire-géographie, Sébastien Albertelli sur le service secret gaulliste durant la seconde guerre mondiale (*Les services secrets du Général de Gaulle, le BCRA 1940-1944*, Perrin, 2009). On y remarque la manière très particulière dont De Gaulle intégrait le rôle du renseignement dans son combat politique.

L'analyse des carnets révèle aussi le poids et ce caractère pérenne des dissensions entre Ministères et leur incapacité de définir un renseignement d'anticipation. Cette incapacité de coordonner le renseignement ainsi que le contre-espionnage révèle l'incapacité du pouvoir politique à prendre les décisions qui s'imposaient dès les premières tentatives d'Hitler de transgresser le Traité de Versailles.

Voir Les leçons à tirer des carnets du général Rivet par Christian Harbulot

Voir également la biographie du Général Louis Rivet, l'un des fondateurs de l'AASSDN

A lire : *Les services secrets du Général de Gaulle, le BCRA 1940-1944*, Perrin, 2009 : http://aassdn.org/xmca12000.htm#ALBERTELLI

Hommage à Pierre Mondanel

Category: 1935-1940,1940-1942,1942-1945,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Louis Rivet,Hommages et discours,Renseignement,Services allemands,Services français
14 juillet 2025

Dans le B. L. 77, nous avons rendu compte de la cérémonie au cours de laquelle M. Pierre MONDANEL a reçu les insignes de Commandeur de la Légion d'honneur. Nous publions ci-dessous le texte de deux discours prononcés à cette occasion.

Discours de M. Pierre CHENEVIER, Président de la Fédération des Amicales des Réseaux de la France Combattante.

Mesdames, Messieurs, Chers Camarades,

Votre présence à cette cérémonie est un témoignage de sympathie pour Pierre MONDANEL, qui me fait l'amitié de le recevoir dans un grade supérieur dans l'Ordre National de la Légion d'honneur. En me choisissant, il n'a pas vu en moi, le Président National de la Fédération des Amicales de Réseaux de la France Combattante, mais seulement l'un de ses anciens et proches collaborateurs, témoin privilégié d'une époque encore citée en exemple, à la Sûreté Nationale, même par ceux qui ne l'ont pas vécue, tant elle a marqué cette administration, je veux parler de l'époque MONDANEL.

Pour l'évoquer, je vais m'appuyer sur des notes, en raison de ma crainte de m'embrouiller, au delà des limites acceptables, en fouillant dans mes souvenirs et surtout de mon inaptitude à improviser. Mon cher Ami, vous avez toujours été opposé à la médiocrité d'où qu'elle vienne. Considérant, qu'il ne suffit pas de dire, mais de faire, vous avez fourni la preuve, en bien des circonstances, de votre attachement indéfectible aux principes et aux causes nobles. Ainsi, vous pouvez être fier de votre passé, marqué de tant d'épreuves pénibles, auxquelles vous avez su donner la mesure et faire face, car vous possédez la connaissance des grandes valeurs qui forment les hommes de votre catégorie.

Je vais évoquer succinctement, ce que furent les étapes principales de votre belle carrière administrative.

Le 31 Décembre 1913, alors que vous êtes âgé de 23 ans, et frais émoulu de la Faculté de Droit, vous faites vos débuts à la Sûreté Générale, qui n'était pas encore Nationale. Je passerai

sur vos lointaines et premières années qui comprennent la guerre de 14-18, pour arriver de suite à cette période qui fut fertile en événements dramatiques.

Dans le courant de l'année 1933, vous êtes Commissaire Divisionnaire au Contrôle Général des Services de Police Judiciaire qui constituait l'Etat-Major des Brigades Mobiles. Vous avez conscience que cette Direction n'est pas suffisamment structurée. Qu'elle ne possède pas assez de fonctionnaires qualifiés pour faire face à une criminalité déjà grandissante. Mais vos études, vos propositions ne sont pas suivies.

Vers la fin de cette même année 1933 éclate le scandale STAVISKY dont les escroqueries se chiffreront à des sommes considérables. L'une des premières mesures arrêtées en Conseil des Ministres est de vous placer à la tête de ce Contrôle Général. Dans la même heure, vous en remplaciez le Chef, et vous mettez immédiatement en application votre plan de réorganisation en créant des sections spécialisées de répression, tant en matière criminelle que financière et économique, et en prélevez les effectifs dans les Brigades Mobiles de PARIS et de Province.

Alors, vous pouvez faire face à la situation, dénouer les intrigues et faire toute la lumière sur les agissements de l'escroc qui avait jusque là obtenu 19 remises successives devant les Tribunaux. Se voyant acculé et ne pouvant plus compter sur ses habituelles protections, STAVISKY s'enfuit. Mais, il est retrouvé au petit village de SERVOZ à 1.800 m. d'altitude, dans une villa, le « VIEUX LOGIS ». Il y attend la venue de l'un de ses complices qui doit lui apporter une importante somme d'argent avant de passer clandestinement en ITALIE. Mais ce sont vos collaborateurs qui sont au rendez-vous ce 8 Janvier 1934. La villa est cernée par les gendarmes. STAVISKY refuse d'ouvrir et un coup de feu retentit. Il vient de se donner la mort.

Les partis hostiles au Gouvernement organisent alors des manifestations dans la rue. Ils ameutent la foule et c'est la marche hurlante sur la Chambre des Députés. C'est l'émeute du 6 Février 1934. Stoïquement, vous faites face à l'orage et vous apprenez ainsi que le haut fonctionnaire ami de la vérité entre facilement en lutte ouverte avec le mensonge, et la calomnie même dans le déchaînement des partis pris. Vous n'êtes pas au bout de vos peines.

Quinze jours plus tard, le 21 Février, on découvre sur la voie ferrée au lieu dit la « COMBE AUX FEES », près de DIJON, le cadavre déchiqueté par un train, d'un homme rapidement identifié. Il s'agit de Monsieur Albert PRINCE, Conseiller à la Cour d'Appel de PARIS, ancien Chef de la Section Financière du Parquet de la Seine. Personne, à ce moment-là, ne sait que le jour même où il est découvert sur la voie ferrée, le Conseiller PRINCE devait être entendu comme témoin par une Commission d'enquête administrative et judiciaire chargée de rechercher les compromissions à l'aide desquelles, pendant plusieurs années, l'escroc STAVISKY avait pu bénéficier de l'impunité. Enfin, après plusieurs semaines d'enquête, vous avez été en mesure d'entériner les efforts de vos collaborateurs qui ont conclu au suicide.

Une certaine presse crie au scandale et veut absolument qu'il y ait eu crime. Une contre-enquête est effectuée par la Préfecture de Police. Ceux qui en sont chargés arrivent aux mêmes conclusions. Monsieur PRINCE avait en effet commis une négligence dans l'affaire STAVISKY, mais il avait un souci de l'honnêteté et de la loyauté poussé aux plus extrêmes limites. Son drame fut celui d'une conscience droite. L'émotion du public est à peine apaisée que se produit l'assassinat à MARSEILLE, le 9 Octobre 1934, du Roi ALEXANDRE DE YOUGOSLAVIE et du Président BARTHOU.

Le régicide est abattu sur place, mais il reste à identifier ses complices, une fois de plus vous intervenez pour centraliser toutes les opérations de police. Il est alors établi que ce crime est l'oeuvre d'une organisation terroriste croate, les « Oustachis ». La preuve est alors faite qu'elle est soutenue par l'Allemagne Hitlérienne et le fascisme italien. C'est tellement vrai, qu'après l'invasion de la YOUGOSLAVIE par les allemands et les italiens en 1941, ANTE PAVELITCH, Chef des Oustachis est nommé par HITLER, Président de la République de Croatie, et il s'empresse de prendre comme Ministre de la Guerre, KVATERNIC, son principal adjoint « oustachi ».

Puis, c'est la Cagoule qui, par la force des événements devient le centre de vos préoccupations. Le public, en réalité, n'en sut jamais grand chose, cependant ce complot avait pour but l'alignement du régime de notre pays sur celui de l'Allemagne et de l'Italie. Les Cagoulards furent en France les agents les plus efficients de l'étranger dont ils recevaient argent et armement. Ils se livrèrent à diverses activités criminelles sur notre territoire afin de jeter le trouble dans les esprits et de créer une atmosphère de terreur sociale.

C'est ainsi que vous avez eu à connaître plus particulièrement des assassinats de NAVACHINE, au Bois de Boulogne, de LAETITIA TOUREAUX, dans le métro, des frères ROSSELLI à BAGNOLES-DE-L'ORNE, des attentats par explosifs de la place de l'Etoile et à l'Aérodrome de TOUSSUS-LENOBLE, ainsi que d'autres en Province. La liste est longue. Mais, je ne peux m'empêcher de rappeler que certains de ceux dont vous aviez chargé vos commissaires et inspecteurs d'identifier et d'arrêter, vous les avez retrouvés en 1940, à VICHY, au premier rang de la révolution nationale. Ils tenaient des leviers de commande dans le gouvernement. A noter que le IIIe Reich s'était empressé de faire libérer de prison tous ceux qui avaient été arrêtés.

Le 23 Juin 1941, c'est l'assassinat à MONTELIMAR, de Marx DORMOY qui, comme Ministre de l'Intérieur, avait porté de rudes coups à la Cagoule. Grâce aux dispositions immédiatement prises, les trois assassins, ex-cagoulards, sont arrêtés. Il était temps; car parmi les documents découverts se trouvait la liste d'autres personnalités à abattre. Mais, lors de l'occupation de la zone Sud, GEISLER, le Chef de la Gestapo, en poste à VICHY, s'empresse de faire remettre tout le monde en liberté.

En dehors de ces crimes retentissants, vous avez eu à coiffer bien d'autres affaires judiciaires. C'est encore à vous que revient le mérite d'avoir, grâce à votre organisation, fait détruire les premiers gangs, dits de « traction avant ». Leurs agressions souvent suivies de mort, inquiétaient le public, en raison de leur impunité. Il faut bien admettre que vos activités diverses commençaient à inquiéter l'occupant, car la Gestapo, au mois d'Avril 1942, obtenait que vous soyez relevé de vos fonctions d'Inspecteur Général des Services de Police Criminelle. Ainsi que vous le voyez, Mesdames et Messieurs, la carrière administrative de Pierre MONDANEL fut particulièrement brillante. Elle est restée un exemple pour la Sûreté Nationale.

Après avoir été fait Chevalier de la Légion d'honneur, il a été promu, en 1938, Officier dans le même Ordre, pour services exceptionnels. Son passé de Résistant est pour le moins aussi éloquent. Rien dans son tempérament, dans son caractère ne permettait une autre ligne de conduite que celle qu'il a choisie et poursuivie sans désemparer.

Lors de la défaite, les services centraux de Pierre MONDANEL ont été repliés avec le Gouvernement à VICHY. Dès Septembre 1940, il prend l'initiative d'organiser un groupe clandestin, appelé Section Spéciale, ayant pour mission exclusive de surveiller les Allemands en séjour ou de passage dans la Capitale provisoire et aux environs, ainsi que toutes personnes en relations avec eux. C'est par ce groupe que, pendant près de deux ans, furent surveillés aussi étroitement que possible les diplomates, les journalistes allemands et même les membres de la Gestapo.

Des renseignements précieux furent presque quotidiennement recueillis. Les plus urgents étaient communiqués directement par Pierre MONDANEL au Colonel PAILLOLE, Chef des Services de Contre-Espionnage qui nous fait l'amitié d'être ce jour parmi nous. Les autres étaient transmis aux Chefs de l'O.R.A. C'est ainsi que certaines conversations secrètes tenues dans son cabinet personnel, par KRUG VON NIDA, Consul d'Allemagne à VICHY, avec d"éminentes personnalités furent aussitôt signalées. Il en fut de même des propos confidentiels émanant de l'entourage de ce diplomate allemand. C'est ainsi que furent connues les intentions d'un Conseiller d'ABETZ d'envoyer des émissaires au TCHAD pour y accomplir la mission que vous pouvez supposer.

Il y eut aussi un code secret de la presse allemande habilement dévoilé. La désorganisation complète au réseau de propagande allemand désigné sous le nom de « RADIO MONDIAL » avec des antennes en SUEDE, à GENEVE, LISBONNE et MONTE-CARLO. Sa mission était d'agir sur l'opinion publique des pays anglo-saxons. Il y eut deux dangereux agents secrets, fraîchement arrivés de BERLIN, qui furent démasqués avant d'avoir pu effectuer leur mission. Il faudrait citer également les nombreuses enquêtes qui se terminèrent par de beaux rapports de recherches infructueuses, toutes les fois qu'il s'agissait de couvrir les services de contre-espionnage ou les réseaux qui se constituaient petit à petit.

Je n'en finirais pas non plus, si je devais énumérer l'action résistante de MONDANEL qui lui a valu deux perquisitions assorties de pillage à son domicile parisien et ici même. Cela lui a coûté seize mois de déportation à BUCHENWALD et à DACHAU et ce qui est infiniment plus triste encore, le décès prématuré de sa femme, à la suite des sévices dont elle a été victime au moment de l'arrestation de notre ami, par la Gestapo. N'oublions pas qu'avant de lui passer les menottes, quatre balles furent tirées dans sa direction, alors qu'il tentait de s'enfuir.

La grande épreuve de l'occupation et les courants « collaborateurs » qui traversèrent notre politique à cette époque trouvèrent Pierre MONDANEL égal à lui-même et fidèle aux grandes consignes de la résistance à l'ennemi. Il a fidèlement servi aux côtés de ses camarades de la guerre engagée contre l'allemand. Pas de défaillance, jamais d'attitude équivoque. Mais, l'acceptation courageuse des tâches qui lui étaient demandées. A VICHY, il a résolument joué sa carrière et aussi sa vie, pour rester dans le rang de ceux qui mettaient la libération du pays au-dessus des ambitions personnelles et des intérêts les plus légitimes. Intransigeant dans son patriotisme, il n'a pas transigé avec le Devoir.

Mesdames, Messieurs, ces dernières appréciations ne sont pas de moi, mais du Général RIVET qui fut le Chef du 2e Bureau de l'Armée Française.
Nommé Directeur au Ministère de l'Intérieur, c'est avec plaisir qu'il vit arriver l'heure de la retraite pour se consacrer à son violon d'Ingres « l'Histoire locale de sa chère Auvergne », qui nous a valu son premier livre :« PONT DU CHATEAU A TRAVERS LES AGES » qui a connu un

large succès.

N’allez surtout pas penser qu’au fil des années Pierre MONDANEL a oublié ses anciens collaborateurs ou que ceux-ci l’ont oublié. II a de l’amitié une conception exigeante et totale qui rend la sienne précieuse à ceux qui l’ont reçue. Depuis son départ à la retraite, il fut convié par ceux-ci à un grand banquet annuel au cours duquel chacun lui manifestait sa sympathie et son attachement. Ces déjeuners amicaux arrivent à s’espacer de plus en plus. L’âge, la maladie, l’éloignement, la disparition de bien des participants en sont l’unique raison. Tous n’ont pas, il s’en faut, le dynamisme, la verdeur de leur grand ancien, qui ne m’en voudra pas de vous rappeler que, le mois dernier, il a franchi allègrement le cap de sa 83em année.

Pierre MONDANEL a reçu les insignes de commandeur de la Légion d’Honneur

Category: Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Louis Rivet,Services allemands
14 juillet 2025

Une grande joie et un grand honneur pour notre Association : M. Pierre MONDANEL a reçu les insignes de commandeur de la Légion d’Honneur

L’historique court de l’Hôtel de Ville de PONT-DU-CHATEAU servait de cadre, samedi 24 Mars 1973, à une cérémonie en l’honneur d’un illustre enfant du pays, M. Pierre MONDANEL, Directeur honoraire au Ministère de l’Intérieur, ancien résistant, ancien déporté, Délégué Régional de l’ASSDN., à qui l’on allait remettre les insignes de Commandeur de la Légion d’honneur.

De nombreuses personnalités s’étaient donné rendez-vous pour apporter leur témoignage d’estime au nouveau promu. MM. BOULAY, député, président du Conseil Général ; PETIT, Secrétaire général de la Préfecture, représentant le Préfet de région ; le Colonel de GALEMBERT, commandant le B.A. 745 ; le Chef d’escadron NATALI, Adjoint au commandant du Groupement de Gendarmerie du Puy-de-Dôme ; CAMBE, Commissaire divisionnaire de la Police judiciaire ; BRIGE, Directeur interdépartemental, et BONAFOUS, Chef du Service départemental de l’Office des A.C.V.G. ; FLEURY, Secrétaire général du Rectorat, représentant M. HABY ; le Colonel PAILLOLE, Président National de l’A.A.S.S.D.N. ; Pierre CHENEVIER, Président de la Fédération des Amicales des Réseaux de la France Combattante, et le Colonel BOITTE, de l’A.A.S.S.D.N. (tous deux parrains du décoré) ; Robert HUGUET, Compagnon de la Libération ; BAC, LALLEMAND, et de nombreux déportés ; plusieurs Conseillers généraux et Maires étaient accueillis par M. Jean ALIX, Maire de PONT-DU-CHATEAU, entouré de ses Adjoints et Conseillers municipaux.

La Cérémonie du 24 Mars 1973

Autour du perron de l'Hôtel de Ville, sur lequel allait se dérouler la cérémonie, on remarquait une délégation de l'A.A.S.S.D.N., les membres des Associations locales d'Anciens Combattants et Victimes de guerre et leurs drapeaux ; différentes organisations locales, etc… Le public ceinturait l'enceinte de la place pour suivre la cérémonie.

Avant de procéder à la remise de la décoration, M. Pierre CHENEVIER prononça une émouvante allocution. Après avoir souligné tout le plaisir et l'honneur qu'il avait de décorer un ami de vieille date, il tint à évoquer longuement la carrière exceptionnelle et les brillants états de service dans la Résistance de M. Pierre MONDANEL. « Non content de vivre l'Histoire, vous l'avez écrite !». II salua ensuite avec émotion la mémoire de Madame MONDANEL, décédée des sévices de la Gestapo lors de l'arrestation de son mari. Puis, après avoir prononcé la formule rituelle, il fixa la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur autour du cou de notre prestigieux Délégué régional.

Allocution de M. Jean ALIX, le 11 Septembre 1972

« Monsieur le Directeur,

« Je saluerai tout d'abord l'enfant de PONT-DU-CHATEAU, d'origine paysanne modeste, l'adolescent travailleur, studieux, sportif aussi. Les anciens de la Jeune Gaule s'en souviennent. Mais ce que l'on connaît de vous maintenant, c'est le retraité de la Place aux Echalas, dont le temps se partage entre la recherche historique, l'amitié et le jardinage.

« Vous avez comblé PONT-DU-CHATEAU en lui donnant l'histoire qu'il méritait bien. Vous avez retracé les portraits de DULAURE, des Frères BROSSON, le Conventionnel et les Self Made Men du XIXem siècle, maîtres de l'Allier, dont les barques, partant du port de PONT-DU-CHATEAU, portaient à PARIS des pierres de VOLVIC et les moissons de LIMAGNE.

« Vous êtes le Président fondateur de l'Association des Amis du Vieux PONT- DU-CHATEAU, dont le riche Bulletin annuel vous doit tant.

« Vous avez donné au Bureau d'Aide Sociale de notre ville vos droits d'auteur et vous savez qu'une part importante de ceux-ci ont contribué au financement du Centre Aéré de MONTMORIN.

« Si nos compliments vont à l'historien, notre admiration va à Pierre MONDANEL, Directeur au Ministère de l'Intérieur. Pierre MONDANEL qui ne se contentait pas d'écrire l'histoire mais qui la faisait.

« Monsieur le Directeur, lors de nos premières rencontres, je vous ai taquiné avec l'affaire Prince et vous avez bien voulu m'ouvrir votre registre secret des confidences. Vous avez su me passionner, au travers de l'affaire Prince, de l'affaire Stavisky et sur toute une époque que vous avez vécue et marquée de votre action prestigieuse.

« Vous avez été au coeur de tous les événements qui ont marqué l'avant-guerre. Vous me permettrez de rappeler encore l'assassinat de MARSEILLE. Vous étiez le collaborateur direct du président BERTHOIN. J'ai relu avec intérêt l'hommage que vous décerne VLADETA MILICEVIC dans son ouvrage consacré à l'assassinat d'Alexandre Ier et du Président

BARTHOU.

Vous-même écrivez à Milicevic, après l'arrestation des Oustachis : « Nous venions ainsi, vous vous en souvenez, de vivre ensemble des heures fiévreuses et passionnantes. La satisfaction que nous donnaient, dans l'intérêt de la vérité les premiers et fort remarquables résultats obtenus, les nouvelles, perspectives entrevues pour déceler et établir les hautes responsabilités encourues à l'étranger nous faisaient oublier la fatigue et les heures de sommeil qui nous manquaient. Les uns et les autres, nous sentions l'importance internationale de notre travail. »

Pour votre souci « d'apporter au tribunal de l'Histoire les premières preuves des manoeuvres occultes internationales se trouvant à l'origine de l'attentat », vous combattiez le fascisme qui allait s'étendre sur l'Europe puisque vous, aviez déterminé le rôle de PAVELITCH qui bénéficiait du total appui et de la complicité de MUSSOLINI. MUSSOLINI qui devait nommer PAVELITCH Gauleiter de CROATIE. PAVELITCH dont la domination dura trois ans et coûta au peuple Serbe 600.000 vies humaines.

Vous aviez déjà choisi en 1934 de combattre la montée de l'hitlérisme et du fascisme.

Je relisais récemment KAPUT de CURZIO MALAPARTE et, dans le portrait hallucinant de PAVELITCH ouvrant une bourriche qui, au lieu de contenir des huîtres, était garnie d'yeux humains, je pensais à vous, Monsieur le Directeur, qui fûtes certainement un des premiers français à voir de près la bête qui allait ronger l'Europe pendant si longtemps.

C'est le « Journal Officiel » de Janvier 1938 qui publie votre nomination dans l'Ordre de la Légion d'honneur, à titre exceptionnel, cette distinction vous récompensant pour les services rendus d'ans les affaires Stavisky, Prince, dans l'enquête sur le complot de la Cagoule. Le « Journal Officiel » de cette même date annonçait votre nomination à la tête de la Sûreté Nationale. C'était le jour où Hitler inaugurait, dans les Alpes Bavaroises, une nouvelle école de Chefs, où seuls les enfants robustes et d'une hérédité irréprochable devaient être admis. Les porteurs de lunettes en étant exclus.

Monsieur le Directeur, outre votre action implacable qui a permis l'échec du complot que l'on connaît sous le nom de la Cagoule, vous avez été aussi le haut fonctionnaire spécialiste de droit pénal international, représentant la France à HELSINKI, BELGRADE, BERLIN, NEW YORK et surtout GENEVE.

Vous m'avez souvent rappelé votre action auprès de Marx DORMOY, de même que votre admiration pour Léon BLUM. Vous avez su évoquer leur angoisse qui était aussi la vôtre.

Devant la montée du péril, vous avez connu la douleur de la défaite et, je sais, par une confidence que vous permettrez sans aucun doute, en ce jour, de révéler que vous étiez de ceux qui devaient partir pour LONDRES, de sorte que votre républicanisme est coté par Jules MOCH auquel vous avez permis une sortie discrète du Casino de VICHY où les pleins pouvoirs venaient d'être votés au Maréchal PETAIN.

Le Général RIVET écrit à votre propos :

« La grande épreuve de l’occupation et les courants « collaborateurs, »qui traversèrent notre politique à cette époque trouvèrent ce fonctionnaire égal à lui-même et fidèle aux grandes consignes de la résistance à l’ennemi. MONDANEL à VICHY est resté MONDANEL de la place Beauveau, accroché à l’ennemi de notre Pays, lucidement entêté à le combattre.

« Il ne convient pas dans le cas MONDANEL de glaner et d’éplucher des faits. Il a fait son métier. Et les actes qui l’honorent étaient de tous les jours. Inversement, je crois, ce serait peine perdue que de rechercher l’acte qui ne fut pas droit, intégralement Français. »

« Pour me résumer, ma conviction est celle-ci :

« 1° MONDANEL est un fonctionnaire de grande classe qui domine nettement tous ceux qui j’ai connus dans les fonctions que lui-même a occupées ;

« 2° II a fidèlement servi aux côtés de ses camarades de la Guerre engagés dans la lutte contre l’Allemand. Pas de défaillance, jamais d’attitudes équivoques. Mais l’acceptation courageuse des tâches que nous lui demandions ;

« 3° A VICHY, il a résolument joué sa carrière et aussi sa vie – pour rester dans le rang de ceux qui mettaient la libération du Pays, au-dessus des ambitions personnelles et des intérêts les plus légitimes, intransigeant dans son patriotisme, il n’a pas transigé avec le devoir. »

« A vous qui ainsi avez fait l’Histoire, je voudrais renouveler les témoignages d’affection et d’admiration de notre collectivité castelpontine en relisant votre conclusion de « PONT-DU-CHATEAU A TRAVERS LES AGES ». Vous vous adressez aux jeunes vous qui avec su le rester magnifiquement – et leur dites :

« Je ne doute point que vous ayez pour votre petite patrie, pour « cette terre où vous attachent tant de liens d’affection, cet amour fier et passionné des enfants pour leur mère, cet orgueil du paysan d’autre« fois pour son village qu’il entretenait par le récit des vieilles légendes « dont beaucoup restent à conter. »

« Votre légende – pardon, votre vérité – il fallait bien l’amorcer davantage aujourd’hui, en cette journée qui est la vôtre, et si des jeunes, demain, doivent compléter l’histoire de PONT-DU-CHATEAU, c’est certainement au travers de votre histoire qui nous honore tous, qu’ils devront le faire. »

Prenant à son tour la parole, le Colonel PAILLOLE apporta à M. Pierre MONDANEL le témoignage d’affection et de reconnaissance des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale :

« L’oeuvre que vous avez accomplie est de celles qui méritent hautement la décoration que vous avez reçue. Et pour l’exemple que vous avez donné, c’est avec une grande émotion et une grande admiration que je vous dis merci. »

Enfin, M. MONDANEL, dans un discours de remerciement improvisé, sut avec le talent oratoire que nous lui connaissons à la fois charmer et émouvoir l’assistance.

Il exprima tout d’abord, en termes choisis, sa gratitude àà tous ceux

qui avaient pris part à cette cérémonie ; au Maire et au Conseil Municipal qui avaient tenu à donner un éclat exceptionnel à l'événement et à lui offrir le Croix de vermeil qu'il portait; au Colonel PAILLOLE, â M. CHENEVIER, à ses amis HUGUET, LALLEMAND, BAC, etc… Il adressa ensuite une pensée émue aux Résistants tombés les armes à la main, à ceux qui étaient morts sous la torture, à ceux qui avaient disparu en camp de concentration.

« Je reporte sur PONT-DU-CHATEAU et sur mes parents tout le mérite de la distinction que je reçois aujourd'hui ». Appréciant à sa juste valeur la manifestation de sympathie des Castelpontins, il concluait : « C'est le plus grand honneur qui pouvait m'être fait et à chacun j'adresse un cordial merci ». Ce merci, il devait le réitérer à l'intention de l'enfant lui offrant, au nom de ses jeunes camarades, une superbe reproduction de la Croix réalisée par leurs soins.